



**Sortir  
Mon beau...  
royaume**  
page D3



**Cinéma  
Miou-Miou:  
Je trouve  
Montréal très  
émouvant!**  
page D7



**Économie**  
La carte de Noël  
québécoise  
devant le Goliath  
américain  
page E1

**Hockey**  
3  
4  
page S3



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Construit en 1853 et 1859, le pont Victoria a été élargi en 1897-98. Une voie de détournement a été construite du côté sud en 1957 pour le passage des navires.

## Le CN condamne son vieux pont

■ Dès le 19 décembre pour les autobus

■ Désaccord sur le financement des travaux

DENIS ARCAD

Après la statue de l'amiral Nelson qui rouille, voici le pont Victoria qui tombe presque en ruine. *By Jove*, quelle année difficile pour les symboles de la monarchie anglaise à Montréal.

Le tablier automobile du vieux pont Victoria est fatigué et a besoin de réparations majeures qui coûteront 46 millions. Comme le Canadien National — propriétaire du pont — et le gouvernement fédéral

ne s'entendent pas sur la répartition de la facture, le CN a annoncé hier sa décision unilatérale de fermer le pont Victoria à la circulation automobile.

Les 20 passages d'autobus quotidiens seront exclus dans huit jours, le 19 décembre, tandis que l'interdiction de circuler sera appliquée le 1er mars aux 36 000 voitures qui y passent chaque jour.

« La responsabilité du CN envers la collectivité et son souci de la sécurité l'obligent à protéger les usagers

contre les dangers découlant de la dégradation des chaussées », a dit hier Jean-Pierre Ouellet, chef du contentieux du transporteur.

Mais du même souffle, M. Ouellet rappelle que le CN est depuis la privatisation en 1995 une entreprise commerciale qui ne met pas l'argent de ses actionnaires dans autre chose que son « champ d'affaires, qui est le transport ferroviaire des marchandises, pas le trafic routier ».

Selon Me Ouellet, le CN n'a pas

envie d'attendre le moment où le pont sera vraiment rendu dangereux pour le fermer.

La firme de consultants engagée par le CN pour examiner le tablier automobile n'y va pas de main morte: en lisant le rapport de l'ingénieur-conseil Modjeski & Masters, on a l'impression que l'ouvrage est dans le même état que le pont de la rivière Kwaï et qu'il risque de s'écrouler dans le fleuve ce matin même, entraînant dans la « catastrophe » des autobus pleins

d'innocents et placides banlieusards.

Cependant, l'ingénieur en chef du CN, Robert Sweeney, présent hier à la conférence de presse, a tempéré la vision apocalyptique du consultant en prenant soin de situer à « deux ou trois ans » l'émergence d'un quelconque risque.

La partie ferroviaire du pont est

Voir LE CN en A2

■ Autres textes, p. A3, A6 et A7

## À qui appartient l'an 2000?

YVES BOISVERT

Deux hommes d'affaires de Montréal se retrouveront en cour à Toronto, demain, pour déterminer si « l'an 2000 » appartient à quelqu'un.

Les deux se fichent pas mal de l'an 2000, au fait. Ce qui est en cause ici est le droit de vendre des tasses, des T-shirts, des stylos, des briquets, des cartes, des serviettes et autres bricoles portant l'inscription « an 2000 » ou « Year 2000 ». Une affaire fort lucrative, apparemment.

Dean Brisson, un entrepreneur de 29 ans, et son associé Jean Bérubé, planchent sur de multiples projets dans un appartement du quartier Saint-Henri. Ils pensaient avoir eu une idée assez bonne en faisant enregistrer le logo « officiel » de l'an 2000. L'idée était de vendre divers objets avec ce logo et d'autres qu'ils ont dessinés.

Le bureau des marques de commerce lui a toutefois dit que l'expression « Year 2000 » et « l'année 2000 » faisaient déjà l'objet d'une marque de commerce. La demande de M. Brisson est donc sous étude; il doit d'ici quatre mois démontrer que son logo ne créera pas de confusion ou que l'expression ne peut

Voir À QUI en A2

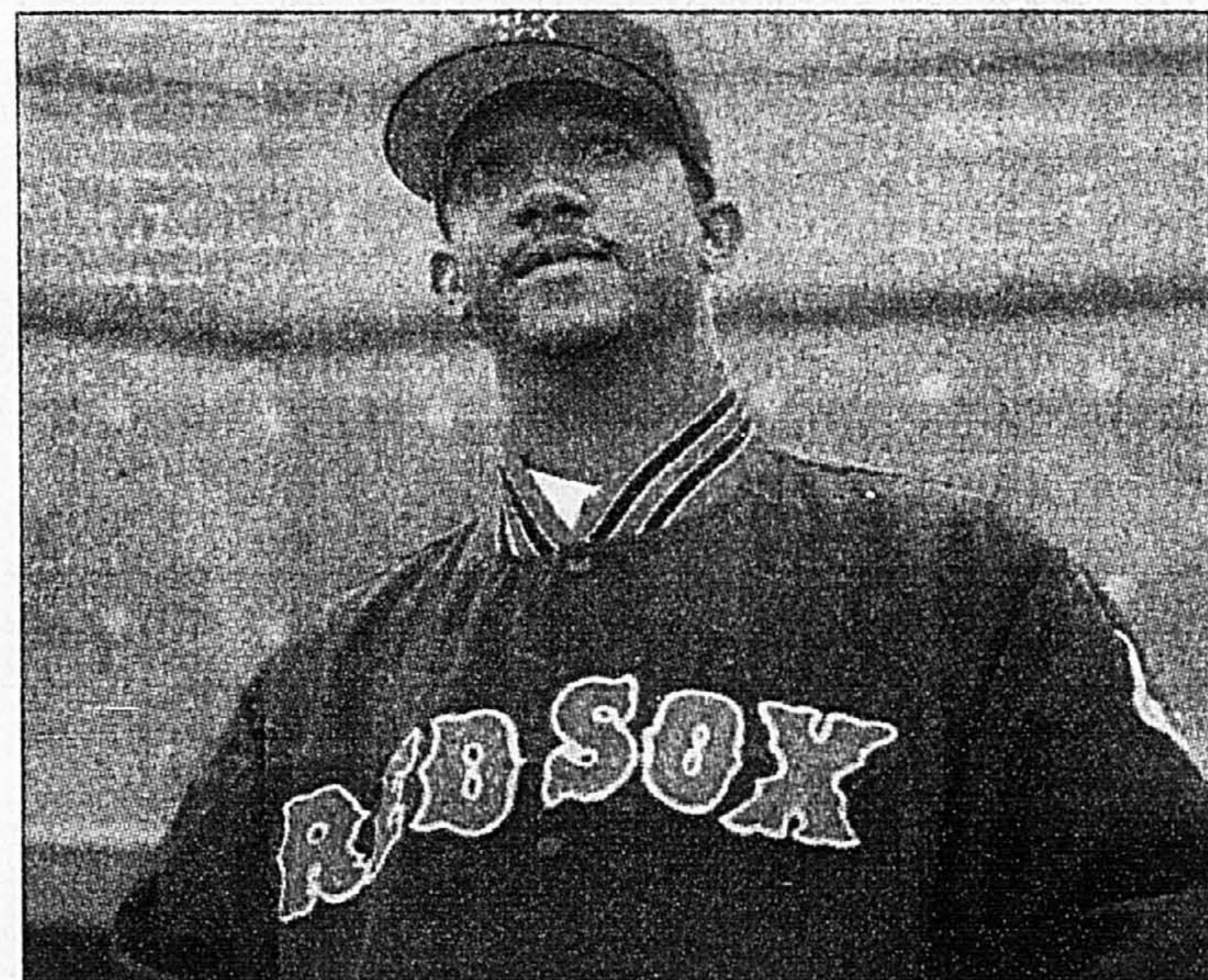


PHOTO AP

L'ex-lanceur des Expos, Pedro Martinez, a été échangé aux Red Sox de Boston le 18 novembre.

## Pedro Martinez touchera 75 millions US à Boston

d'après AP et PC  
SANTO DOMINGO, République dominicaine

L'ancien lanceur des Expos et gagnant du trophée Cy Young, Pedro Martinez, a annoncé hier s'être entendu avec sa nouvelle équipe, les Red Sox de Boston, sur un contrat de six ans pour une somme record de 75 millions US.

Échangé le 18 novembre, Martinez a précisé que les Red Sox détiennent une option de deux ans qui pourrait faire grimper la somme totale à 92 millions pour huit saisons. « Je suis un peu embarrassé de dire quelle somme j'ai acceptée », a avoué Martinez à la radio Universal.

À sa dernière saison avec les Expos, Martinez a présenté une fiche de 17 victoires et huit défaites, avec une moyenne de points mérités de

1,90, un sommet dans les majeures. Il a aussi obtenu 305 retraits sur des prises, pour se classer au deuxième rang derrière Curt Schilling.

Le porte-parole de l'équipe, Kevin Shea, a toutefois déclaré que bien qu'un contrat à long terme avec Martinez soit une priorité pour les Red Sox, aucune entente n'avait été conclue avec le lanceur.

Voir PEDRO en A2

## Québec lance une bouée de sauvetage à Desjardins

Pour éviter au Mouvement de rembourser des intérêts perçus en trop sur les cartes Visa

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard devrait lancer une bouée de sauvetage au Mouvement Desjardins, fort inquiet d'une requête pour autoriser un recours collectif qui risque de lui imposer le remboursement de centaines de millions de dollars d'intérêts perçus en trop sur ses cartes Visa.

La réglementation sur la protection du consommateur sera modifiée pour permettre à Desjardins, ainsi qu'aux grands magasins qui proposent des cartes de crédit, d'appliquer des intérêts dès la date d'achat d'un bien, lorsque le consommateur a dépassé le délai prévu pour son remboursement. Plusieurs dizaines de mil-

lions de dollars seraient en jeu et même des centaines si on remonte jusqu'en 1986, comme le demande une requête pour autoriser un recours collectif qui devrait être entendue d'ici deux ou trois mois.

Mais, en fait, le gouvernement Bouchard ne fera que valider, uniquement pour l'avenir, ce que Desjardins fait depuis 1986, comme ses concurrents régis par la loi fédérale des banques. Or, le Mouvement Desjardins tombe légalement sous la Loi québécoise de protection du consommateur qui prescrit que les taux d'intérêt ne courent qu'à compter de la date où le consommateur n'a pas remboursé sa créance, et non à partir du moment de l'achat.

À La Presse, le ministre responsable de l'Office

de protection du consommateur, André Boisclair, a expliqué que l'intention de Québec « était beaucoup plus large que le cas de Desjardins ». En vertu des accords sur le commerce intérieur (entre les provinces), la loi fédérale devrait s'appliquer. Québec veut harmoniser sa loi avec les autres. On examine des amendements aux règlements comme à la Loi de protection du consommateur. Ultérieurement, dit le ministre, de tels changements pourraient permettre une réduction des taux d'intérêt sur les cartes des grands magasins, qui atteignent 21 %. « Mais il n'est pas question d'agir de façon rétroactive », a affirmé M. Boisclair.

Voir QUÉBEC en A2

751

JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces  
- index C2  
- immobilier C2 et C3  
- marchandises C3  
- emplois C3 et C4  
- automobile C4 à C7

- affaires E6  
Arts et spectacles D6 à D14  
- horaires-spectacles D10  
- télé-horaire D12  
Bandes dessinées C5

Bridge C7  
Décès C6  
Économie E1 à E12  
Êtes-vous observateur? C2  
Feuilleton C4

Horoscope C5  
Informatique B10  
Laval A12  
Loteries A2 et A8  
Monde D16  
Mots croisés et S10

Mot mystère C5  
Politique B1, B4 et B6  
Quoi faire D5  
Rive-Sud A15  
Tabloïd Sports  
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

Le danger des mégabanques - Frédéric Wagnière  
page B2

MÉTÉO

Passages nuageux  
Max. -4, min. -12  
Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

Ça fait du bien de se rapprocher.

**19.95\$** par mois  
pas de contrat • 100 minutes gratuites par mois  
• afficheur • première minute gratuite sur les 100 premiers appels entrants

amigo numérique

CANTEL AT&T

©Rogers Cantel Inc. ©AT&T Corp. Utilisé sous licence.

## Suites de la une

## Le CN condamne son vieux pont

LE CN / Suite de la page A1

saine, puisqu'un programme de réfection de 31 millions est en marche depuis 1994.

Selon le CN, le gouvernement fédéral s'est engagé par contrat en 1962 à assumer la « responsabilité des réparations et de l'entretien de la partie routière du pont ». « Nos avis juridiques sont que c'est la responsabilité du fédéral, dit M. Ouellet. Ils agissent en conséquence depuis 1962 et je ne sais pas pourquoi ils changent d'avis maintenant. »

Le négociateur fédéral, Yves Malépart, directeur des installations routières à Transports Canada, rétorque que le CN a tort: « Nous sommes uniquement responsables des réparations et de l'entretien courants, qui nous coûtent, bon an, mal an, entre deux et trois millions. Ajoutez à cela les 664 000 \$ par année qu'on leur donne depuis 1962 en guise de péage pour les autos. On ne va pas, en plus, leur payer un pont neuf de 46 millions. »

Le gouvernement fédéral offre 6,3 millions, exactement sa contribution à la réfection du vieux Pont de Québec, qui coûtera 60 millions. À Québec, le CN contribue 36 millions de sa poche et le Québec 18 millions.

Au cabinet du ministre des Transports, Dave Collenette, on dit qu'Ottawa a proposé au CN de soumettre le dossier à l'arbitrage. « On leur en parle depuis 1993 (...) l'offre d'arbitrage est encore une façon de remettre ça à plus tard », répond M. Ouellet.

« L'action responsable pour le CN serait de lancer immédiatement les travaux. Le public n'a pas à payer pour nos divergences », a déclaré le ministre Collenette.

De toute façon, tout cela pourrait n'être qu'un fameux coup de bluff du CN. M. Ouellet a indiqué hier que si les crédits étaient votés très rapidement, les travaux pourraient commencer d'ici peu, entraînant la fermeture temporaire de seulement une voie.

Bref, attendez avant de mettre en vente votre bungalow de la Rivésud. On traversera ce pont-là en arrivant à la rivière.

## PHOTOS

## Précision

■ Les photos de Stéphane Gagné et Steve Boies, publiées en page 3 de notre numéro de mercredi, ont été obtenues grâce à la collaboration de nos collègues de Radio-Canada et de CFCF. Nous les en remercions.

A QUI / Suite de la page A1

pas faire l'objet d'une marque de commerce.

Mais ce qui a complètement assommé M. Brisson, c'est de recevoir, le 14 novembre, une lettre de l'avocat Steven Chaimberg, représentant la firme Year 2000, de Montréal, lui intimant l'ordre de cesser de faire la promotion de son logo.

L'avocat de M. Brisson a répliqué que les années de calendrier ne peuvent pas faire l'objet d'une marque de commerce.

« Pourquoi pas? » demande Me Chaimberg, dans un entretien avec *La Presse*. « C'est comme Seven Up: c'est un chiffre avec un mot. Vous ne pouvez pas vendre un produit

qui s'appelle Seven Up. Mon client (M. Harvey Lazarowitz, de Hampstead, président de Year 2000), a enregistré l'expression au Canada il y a sept ans. Il a signé des ententes avec cinq licenciés, qui vendent déjà des produits en versant des redevances. On ne peut pas laisser n'importe qui utiliser cette marque de commerce!

« Et ce M. Brisson, comment pensez-vous qu'on a su qu'il utilisait notre marque de commerce? Il a essayé de l'enregistrer! Il voulait faire la même chose, mais il est arrivé en deuxième et maintenant il dit qu'on ne peut pas faire ça! »

M. Brisson rétorque que lui, tout ce qu'il veut enregistrer, c'est son logo et l'expression au complet « Official International Trademark of Year 2000 ». « Jamais je n'empê-

cherais quelqu'un d'utiliser l'an 2000 dans un design différent, ça appartient à tout le monde, dit-il. C'est assez difficile comme ça au Québec, est-ce qu'on ne pourrait pas laisser les gens se concurrencer loyalement? »

Quoi qu'il en soit, Year 2000 de M. Lazarowitz traîne M. Brisson et son Official International Trademark of Year 2000 S.E.N.C. devant le tribunal, pour obtenir une injonction lui bloquant l'accès au marché.

Mais c'est à Toronto que Year 2000 a déposé sa requête en injonction, ce qui offusque en particulier M. Brisson. « On est une petite entreprise, c'est certain qu'on n'a pas les moyens de se payer quatre ans de procédures en Ontario! »

Me Chaimberg explique que tous les gros acheteurs des grandes chaînes canadiennes sont à Toronto et que c'est le meilleur endroit pour faire un grand coup d'éclat. D'ailleurs, la société de M. Brisson a une adresse d'affaires rue Yonge, à Toronto.

À plus de deux ans de l'an 2000, M. Lazarowitz affirme avoir déjà vendu pour cinq millions de produits de l'an 2000. Il veut protéger son marché, qui ne fera que croître, pense-t-on. M. Brisson, lui, est en négociation avec plusieurs acheteurs très intéressés, dit-il. Il serait sur le point de réaliser d'importantes ententes, menacées par cette querelle judiciaire qu'il trouve absurde... et fort coûteuse.

La Cour de l'Ontario (division générale) se saisira du dossier demain matin.

## Pedro Martinez touchera 75 millions US à Boston

PEDRO / Suite de la page A1

Le conseiller de Martinez, Jim Bronner, n'a pas voulu commenter la nouvelle.

Des rumeurs avaient circulé selon lesquelles le droitier — qui a reçu 3,6 millions des Expos l'an dernier, était admissible à l'arbitrage salarial cette année et pouvait devenir joueur autonome à la fin de la prochaine saison — s'apprêtait à conclure une entente de 50 millions pour cinq ans.

Martinez avait d'abord dit qu'il n'accepterait pas un contrat à long terme avec les Red Sox. Une visite à Boston l'a fait changer d'attitude. Apparemment, il ne pouvait non plus refuser l'argent proposé.

Si les conditions de son contrat sont confirmées, la somme globale et la moyenne de 12,5 millions par saison constitueront des records. Le plus important contrat, 61 millions, appartient présentement à Gary Sheffield qui a conclu une entente de six ans avec les Marlins de la Floride.

Le salaire moyen le plus élevé, 11,5 millions, revient à Greg Maddux, des Braves d'Atlanta, qui profite d'une entente de cinq ans de 57,5 millions.

« Je remercie Dieu de m'avoir choisi pour démontrer aux gens que tout est possible lorsqu'on y met l'effort, a dit Martinez. Je viens d'un pays pauvre et, grâce à Dieu, j'ai pu me rendre là où je suis aujourd'hui. »

À l'annonce de la nouvelle, le directeur général des Expos, Jim Beattie, a préféré ne rien dire. « Je pourrais dire bien des choses, a-t-il concédé, mais je pense qu'il est préférable de dire que je n'ai pas de commentaire. »

Par ailleurs, pour continuer à économiser, les Expos ont échangé le receveur droitier Dave Veres aux Rockies du Colorado en retour du voltigeur des ligues mineures Terry Jones.

Les Expos ont cédé Veres, 31 ans, et un joueur à être nommé plus tard, pour obtenir Jones, 27 ans, un frappeur ambidextre, et un autre joueur qui sera nommé ultérieurement.

Veres a touché la somme exorbitante de 725 000 \$ la saison dernière et devenait trop cher pour les Expos, qui laissent partir tous leurs vétérans pour se bâtir une équipe jeune, de calibre AAA diraient certains.

Jones a présenté une moyenne de .270 et a volé 36 buts à Colorado Springs, filiale AAA des Rockies, la saison dernière. En 1996, il a pris part à dix matches dans les ligues majeures avec les Rockies.

« Il est un bon voltigeur défensif et il court très bien, a dit Jim Beattie. Nous venons de mettre la main sur un autre gars qui peut nous aider en défensive et qui ajoute beaucoup de rapidité à notre formation. »

« Avec le genre de formation que nous aurons, il ne servait à rien de garder un gars de sa trempe, a ajouté Beattie. Nous sommes à la recherche de joueurs qui seront ici pour plusieurs années. Ugueth Urbina est notre receveur numéro un et nous espérons remplacer Veres par un des jeunes lanceurs que nous pourrions développer. »

## Québec lance une bouée de sauvetage à Desjardins

QUÉBEC / Suite de la page A1

Un porte-parole du Mouvement Desjardins, André Chapleau, reconnaît que des démarches ont été faites auprès du gouvernement. « On a demandé que la loi soit corrigée et que ce soit rétroactif si c'est possible », a-t-il déclaré. Le gouvernement du Québec était au courant de la situation depuis 1986 et n'a jamais osé intervenir. « Si on avait continué à fonctionner selon l'ancienne méthode, on était dans une situation d'iniquité par rapport aux banques qui ne sont pas soumises à la loi québécoise. » Avec les mêmes règles du jeu, le Mouvement Desjardins aurait été forcé

d'imposer pour la carte Visa des taux élevés comme pour les cartes de crédit de certaines grandes surfaces, atteignant 28 % selon M. Chapleau, au lieu de 17 % actuellement pour Visa.

L'éventualité d'un recours collectif inquiète le Mouvement Desjardins à cause des conséquences potentielles. Une détentrice de carte Visa-Desjardins réclame en effet les intérêts facturés en trop par Desjardins sur des dizaines de millions de transactions depuis 1986.

Les enjeux sont énormes. Si la Cour décide que tout doit être remboursé depuis 11 ans, on arrive à des chiffres astronomiques, autour de 300 millions. Refusant de spéculer, M. Chapleau souligne que la

facture dépendrait de ce que déciderait le juge si, dans un premier temps, le recours collectif était accueilli. Certains soutiennent qu'une prescription de trois ans s'appliquerait. Mais d'autres soutiennent qu'avec chaque état de compte, le contrat sur la créance se renouvelle et qu'il ne saurait y avoir de prescription.

L'avocat pilotant la demande d'autoriser le recours collectif déposée en novembre 1996, Me Vincent Kaltenback, de Gervais et Gervais, prévoit qu'une date sera fixée la semaine prochaine pour que la cour décide de la validité de la requête. On ne saura probablement qu'en mars 1998 si la Cour accueille cette requête.

Les dirigeants du Mouvement Desjardins ont multiplié les démarches depuis des semaines pour obtenir des changements rétroactifs à la Loi de protection du consommateur. Le ministre des Finances, Bernard Landry, aurait mis tout son poids dans la balance, dit-on, pour convaincre ses pairs d'accéder à la demande de Desjardins. La question a été débattue par le Conseil des ministres il y a quelques semaines à l'instigation du ministre responsable de l'Office de protection du consommateur, André Boisclair. Tous se sont entendus pour dire qu'il ne saurait être question d'adopter une mesure rétroactive si les tribunaux autorisaient le recours collectif, et donnaient éventuellement raison à la plaignante.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Télécopieur pour abonnement : 285-7039

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Télécopieur : 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour 50-4

Jeudi, 11 décembre 1997

## LOTÉRIES

La quotidienne à trois chiffres : 934  
à quatre chiffres : 1879  
6/49: 3 17 19 29 37 42 Compl. 41  
avec extra: 1 6 1 9 7 8

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donateurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à midi et de 13 h à 19 h 30;
- à Montréal: CHUM, pavillon Notre-Dame, pavillon Mailloux, salon Lacoste, 1560, rue Sherbrooke Est, de 9 h à 16 h. Objectif: 100 donateurs;
- à Pierrefonds: sportplex international Pierrefonds-Montréal, 14 700, boul. Pierrefonds, de 14 h à 16 h et de 17 h à 20 h 30. Objectif: 175 donateurs;
- à Candiac: centre Roméo-V.-Patenaude, 125, chemin Handel, de 14 h à 16 h 30 et de 17 h 30 à 20 h. Objectif: 150 donateurs;
- à Saint-Amable: salle municipale, 1444, rue Principale, de 14 h 30 à 16 h et de 17 h à 20 h 30. Objectif: 100 donateurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## La glisse gonflée!

■ Après le règne de la traîne sauvage, ce sont maintenant les glissades sur tubes qui font la joie des petits et des grands. Plus question de gravir les pentes à pied, les remontées mécaniques vous conduisent dorénavant au sommet. Que ce soit dans les Laurentides, dans Lanaudière ou en Estrie, ces centres de la glisse gonflée, se trouvant à moins de deux heures de Montréal, seront ouverts tous les jours de la semaine pendant le congé des Fêtes. En attendant, on peut en profiter les week-ends. Pour en savoir un peu plus, lisez le Week-end sportif, demain, dans le cahier Sports.

## QUESTION DU JOUR

Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

**Le gouvernement agit-il bien en ne mettant pas plus d'argent que prévu dans la réforme de l'aide sociale et en ignorant une série d'adoucissements que réclamait la ministre de l'Emploi, Louise Harel?**

Dans le centre-ville, la répression policière contre les jeunes marginaux empêche-t-elle les travailleurs de rue de faire un travail de prévention efficace?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

**Oui: 57 %**  
**Non: 43 %**

**LONGINES**  
SPORT WING

**LUCAS**  
chez OGIIVY

Angle Ste-Catherine et de la Montagne, Montréal,  
(514) 842-7711 (poste 234)

**La Presse**

**Le mot du jour  
Internet**

■ Faut-il dire *Internet* ou *l'Internet* quand on parle du grand réseau informatique mondial ? Selon l'OLF, il est préférable de ne pas employer l'article défini devant *Internet*, puisqu'il s'agit

d'un nom propre. Quoiqu'il ne fasse pas l'unanimité, cet avis est largement répandu, en particulier de ce côté-ci de l'Atlantique.

On doit dire, s'il faut en croire l'OLF, naviguer *dans* plutôt que *sur* Internet, puisqu'il s'agit d'un réseau.

Paul Roux

# Collenette demande un arbitrage commercial

## Le ministre fédéral des Transports souhaite qu'on répare le pont Victoria d'abord et qu'on discute de la répartition de la facture après

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Peu après l'annonce par le Canadien National de la fermeture du pont Victoria aux autobus, le 19 décembre, et aux autos, le 1<sup>er</sup> mars, le ministre fédéral des Transports, David Collenette, a demandé au CN d'accepter que le différend soit réglé par le moyen d'un arbitrage commercial.

M. Collenette estime que la fermeture du pont à la circulation automobile aura des conséquences tellement « graves » pour Montréal qu'on ne peut attendre plus longtemps avant d'entreprendre les travaux de réfection.

« Il faut commencer les réparations immédiatement et nous discuterons de la répartition des coûts plus tard », a déclaré M. Collenette.

Le ministre de Transports a de plus annoncé qu'il avait déjà offert 6,3 millions pour le projet de réparation du pont, évalué à quelque 46 millions par le CN.

M. Collenette s'est par ailleurs dit en total désaccord avec la fermeture du pont le 1<sup>er</sup> mars à la circulation automobile.

« La partie centrale du pont, a affirmé le ministre, est certainement en bon état ; autrement le CN ne continuerait pas à y faire passer des trains. Les ingénieurs du gouvernement ont examiné le pont et nous avons fait part au CN de notre accord au sujet de l'arrêt du passage des autobus immédiatement. »

Depuis l'accord de 1962 entre Ottawa et le CN, qui mettait un terme au péage, Transports Canada a versé quelque 50 millions de dol-



L'entrée du pont Victoria et les écluses de Saint-Lambert.

lars pour l'entretien et l'exploitation du pont. De plus, chaque année, le ministère verse 664 000 \$ au CN pour compenser la perte des recettes de péages.

Le désaccord actuel entre Ottawa

et le CN repose sur des divergences d'interprétation de l'entente de 1962. M. Collenette soutient que les problèmes actuels du pont Victoria sont d'ordre structurel et qu'ils sont sous la responsabilité du CN. Le ministre affirme que

Transports Canada a satisfait à toutes ses obligations et n'est pas responsable des coûts de réfection majeure de la partie routière du pont.

Le CN a annoncé qu'il allait médier à l'interruption du trans-

port des autobus sur le pont par l'ajout de trains de banlieue entre Saint-Lambert et Montréal. M. Collenette s'est réjoui de cette décision.

Autres textes en pages A 6 et A 7.

# Jacques Brassard presse Ottawa d'assumer ses responsabilités

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Qualifiant de « cavalière et désinvolte » la décision du CN de fermer le pont Victoria et de n'en prévenir le gouvernement du Québec que le jour même où il en fait l'annonce publique, le ministre des Transports, Jacques Brassard, presse le gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités et de faire une priorité de ce dossier.

« J'exige qu'Ottawa prenne toutes les mesures et les actions nécessaires pour que le pont Victoria demeure ouvert à la circulation automobile », a déclaré Jacques Brassard, furieux.

« Si le pont ferme, la situation va

être désastreuse et catastrophique pour la circulation automobile dans la région de Montréal », estime le ministre, qui rappelle que 32 000 véhicules empruntent cette voie chaque jour.

M. Brassard n'accepte pas la manière de procéder du CN.

« Je trouve irresponsable et odieux de prendre en otages les usagers de la route pour régler un différend avec le gouvernement fédéral », dit-il.

Il s'étonne que les réparations nécessitées par l'usure n'aient pas encore été effectuées sur le pont Victoria, « alors qu'on sait depuis 1991, au ministère des Transports, que le tablier devait être remplacé ».

« On est en 1997 et il ne s'est rien fait. Est-ce le CN qui a fait preuve d'irresponsabilité, ou le gouvernement fédéral ou les deux ? Choisissez. Mais il y a des irresponsables », a enchaîné Jacques Brassard.

Le ministre ajoute qu'il n'accep-

tera pas de la part du gouvernement fédéral qu'il laisse traîner ce dossier en longueur.

« Il faut que tout cela se règle rapidement », insiste-t-il, ajoutant que son ministère examinait la possibilité de recours juridiques en cas de nécessité.

Le vieux pont de Québec, également propriété du CN, avait aussi fait l'objet de négociations ardues en 1996 et en 1997, alors que le gouvernement fédéral refusait de partager le coût de sa réfection.

« La très grande, pour ne pas dire la totalité de la responsabilité de la restauration du pont revient au CN et au gouvernement du Québec », avait alors soutenu le ministre fédéral Marcel Massé.

Finalement, en mai 1997, une entente intervenait. Le pont serait retapé au coût de 60 millions et les travaux seraient échelonnés sur 10 ans. Le Canadien National assumerait une facture de 36 millions, le gouvernement du Québec contribuerait pour 18 millions et Ottawa 6 millions.

# Des conséquences « catastrophiques » ?

## Une étude fait l'énumération de tous les dangers du pont

MATHIEU PERREAULT

Garde-fous « structurellement déficients » et « défectueux », tablier « sérieusement attaqué par la corrosion » et chaussée grillagée « à la fin de sa vie utile » et « assez glissante pour les véhicules routiers » : le rapport de la firme louisianaise Modjeski and Masters, des conseillers en ingénierie que le Canadien National a engagés pour valider l'analyse de ses propres ingénieurs, n'écarte pas des conséquences vraisemblablement « catastrophiques », comme la chute d'un autobus en bas du pont Victoria.

La firme de la Nouvelle-Orléans considère « prudent et opportun » d'interdire la circulation des « poids lourds » à compter de mars 1998, une solution moins radicale que l'interdiction totale de circuler qu'a retenue le CN. Modjeski préviendrait qu'il est « difficile à dire si

l'augmentation du nombre de défauts repérés est imputable à une accélération de la corrosion, ou si elle découle plutôt de l'attention nouvellement accordée ».

Les « fissures détectées sur » des composantes « vitales » des pièces de pont en porte-à-faux constituent les défauts qui « préoccupent le plus » les ingénieurs louisianais, qui ont visité le pont le 12 novembre et étudié des rapports du CN. Si une fissure se propageait, un défilage pourrait survenir « lors du passage d'un poids lourd encore admis », tel qu'un « autobus de type New Look ». « L'extrémité d'une pièce de pont s'affaisserait, probablement d'un pied ou plus », et « l'autobus s'inclinerait soudainement » vers le garde-fou, « qui présente lui-même un vice structural ».

« La détérioration de l'ossature du tablier », qui date d'une qua-

rantaine d'années, rend « probable qu'une rupture se produise, peut-être à court ou à moyen terme », lit-on dans le rapport.

Au niveau de la chaussée, « le programme d'entretien actuel du tablier permet de corriger assez rapidement les défauts », mais « il pourrait se produire un jour un accident en chaîne », à cause de la « surface usée, lisse et polie », « qui doit être assez glissante pour les véhicules ».

Modjeski juge « appropriée » l'ampleur des travaux envisagés par le CN. « Comme les tirants d'ancrage sont très peu accessibles », ce qui rend difficile leur inspection et l'évaluation de l'étendue des fissures, il faut « retirer une partie de l'ossature du tablier » pour les réparer et « la plupart des panneaux » de la chaussée grillagée.

# IMAX<sup>®</sup>

## LES AILES

### IMAX<sup>®</sup> 3D/PSE<sup>®</sup>

# CASSE-NOISETTE

Pour Noël, offrez les chèques-cadeaux Imax Les Ailes



Déjà plus de 7000 billets vendus. Hâtez-vous de réserver!

Le seul cinéma à présenter du IMAX<sup>®</sup> 3D/PSE<sup>®</sup>

«Une aventure magique pour toute la famille.» Global-TV

«Casse-Noisette capture l'esprit du temps des fêtes.»

Mose Persico CFCF-TV

«Les costumes sont extraordinaires, la chorégraphie délirante et les jongleurs tout à fait exceptionnels.» CBF-Bonjour

«Une révolution dans le monde des petits enfants et des grands.» Daniel Rioux, Journal de Montréal

«C'est magique de voir Casse-Noisette en IMAX et c'est encore plus grandiose et féérique de le voir en 3D. La musique est extraordinaire. Les décors sont magnifiques.»

Marie-Josée Rivard, TVA Salut-Bonjour

RÉSERVATIONS  
SIÈGES RÉSERVÉS  
**672-4599**  
DE L'EXTÉRIEUR  
1-888-522-IMAX

INFORMATION  
**672-IMAX**  
**672-4629**  
www.imaxlesailles.qc.ca

metrobis

CKOI  
96.9 FM

MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD

# Le pansement Pops pour les enfants de la rue



STÉPHANIE PERTUISET

Lorsqu'ils annoncent leur âge, on les découvre à peine ou pas encore sortis de l'adolescence, bien plus jeunes que leur visage ne le laisse supposer. L'éclatement familial, les coups, la rue, ont vieilli prématurément leur regard. Leurs vêtements noircis ou délibérément troués, leurs cheveux verts ou dressés sur la tête, leurs colliers de piercing sur les lèvres ou leurs grosses chaînes peuvent être décodés comme autant de signes de rébellion.

Tous à un moment donné ont refusé les règles de la société. Mais, chez Pops, tous se plient à la loi non écrite de solidarité et de respect des autres. Pops, c'est le surnom du père Emmett Johns. Voilà précisément neuf ans que lui et sa roulotte sillonnent les rues de Montréal pour venir en aide aux jeunes en détresse. Depuis décembre 1988, son équipe s'est agrandie, tout comme son action. À la roulotte et au refuge de nuit baptisé « bunker » s'est ajouté en novembre un nouveau centre de formation. Ce triptyque, sur lequel repose désormais l'organisation, verra défiler 4000 visages différents dans l'année.

Pour les enfants de la rue, Pops, c'est leur famille.

« Ici, ils s'occupent tellement de tes problèmes jusqu'à tes petits bobos que c'est comme un plaster Mickey Mouse », affirme Macchabée, caché sous son bonnet de survêtement.

« Jamais personne va t'engueuler, on te prend comme tu es, avec tes états d'âme, renchérit May. Je suis vraiment contente d'être là au point que lorsque je ne viens pas pendant deux jours, je commence à déprimer, à avoir envie de me piquer. Mais une fois passé la porte, c'est fini. »

Le succès de Pops ? Le respect de la personnalité de jeunes, habitués à se faire cataloguer.

« J'ai eu ma période rebelle, No future et bla-



Johanne, Annick, Macchabée, Marco, Steph, et Dave entourent le père Johns, dans la cafétéria du nouveau centre de la rue Ontario.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

blabla ; j'ai eu affaire à des travailleurs sociaux, qui répondaient à ton angoisse par des discours sortis tout droit de leur manuel universitaire, mais tellement pas applicables à des sentiments humains, raconte Annick. Ici, il y a un courant qui passe que tu ne retrouves nulle part ailleurs. »

Les liens qui unissent certains avec leurs éducateurs débouchent d'ailleurs souvent sur une véritable amitié.

« Moi, j'ai appris à communiquer, car si je garde tout pour moi, j'ai des comportements suicidaires », confie Steph.

Ils ne rêvent pas de refaire le monde comme le font les étudiants de leur âge. Si on leur parle de l'avenir, ils restent circonspects, le mot semblant avoir été rayé de leur vocabulaire.

Et Noël ? Pour May, « juste une autre invention de la société, il n'y en a plus, de magie ». Macchabée passera peut-être le 24 décembre, comme l'an dernier, à observer, bouteille de vin à la main, les fêtes des autres à travers les fenê-

tres embuées. Marco retrouvera son père, « le meilleur moment pour discuter avec lui, car nos vies ont toujours été en décalage ».

Le seul endroit où pour l'heure ils se sentent à leur place est chez Pops, sûrs de former ensemble une grande « communauté ». Celle-ci pourrait avoir la devise qu'Annick a déjà adoptée depuis qu'elle l'a lue sur une porte de toilettes publiques : « Les enfants de la rue doivent s'entraider, car c'est tout ce qu'ils ont. »

## Oeuvres de solidarité

■ Dès 6 h ce matin, débute la cinquième guignolée de Radio-Canada au profit de l'organisme Jeunesse au soleil. Les dons en argent et denrées peuvent être déposés dans les quatre trains du matin de la ligne Blainville-Jean-Talon, ainsi qu'à l'entrée de la tour de Radio-Canada, aux sorties des stations de métro Radisson et Henri-Bourassa, à l'angle des rues Décarie et Paré, et au centre commercial Place Longueuil.

## Théâtre Outremont: la Ville croit à une surfacturation

ANDRÉ DUCHESNE

Les avocats de la Ville d'Outremont ont tenté de démontrer hier soir devant la Commission municipale que des entreprises impliquées dans la réfection du théâtre Outremont pourraient avoir gonflé leurs factures.

Durant une bonne partie de la soirée, l'avocat Michel Décaray a comparé les notes quotidiennes inscrites dans le cahier de chantier d'un contremaître de la firme Socom aux factures d'un des sous-contracteurs, l'entreprise de maçonnerie DYC. Son but : faire voir que le nombre d'ouvriers inscrits dans chacun des documents pour des dates similaires n'est pas toujours le même.

Un exemple parmi d'autres, le 21 décembre 1995, le cahier de chantier de Socom faisait état de six ouvriers de DYC sur les lieux alors que la facture de cette compagnie en relevait neuf.

Le contremaître de Socom, Robert Joly, a fait valoir qu'il faisait un seul décompte par jour, le matin, et que d'autres ouvriers pourraient s'être ajoutés dans la journée.

Quant à l'avocat de DYC, Gérald Ostiguy, il a répliqué par l'inverse, indiquant des dates où on dénombre plus d'ouvriers dans le cahier de Socom que sur les factures de DYC.

Depuis qu'elle a constaté, en mars 1996, que le coût de la rénovation du théâtre dépassait le budget initial de huit millions, la Ville a fait suspendre les travaux. Depuis, il a été successivement question de dépassements de 1,2, de 2,2 et de 5 millions. Hier, on avançait le chiffre de 3,5 millions.

La Ville a depuis résilié les contrats et le maire Jérôme Unterberg a demandé une enquête de la Commission municipale.

# PAS de TPS\*

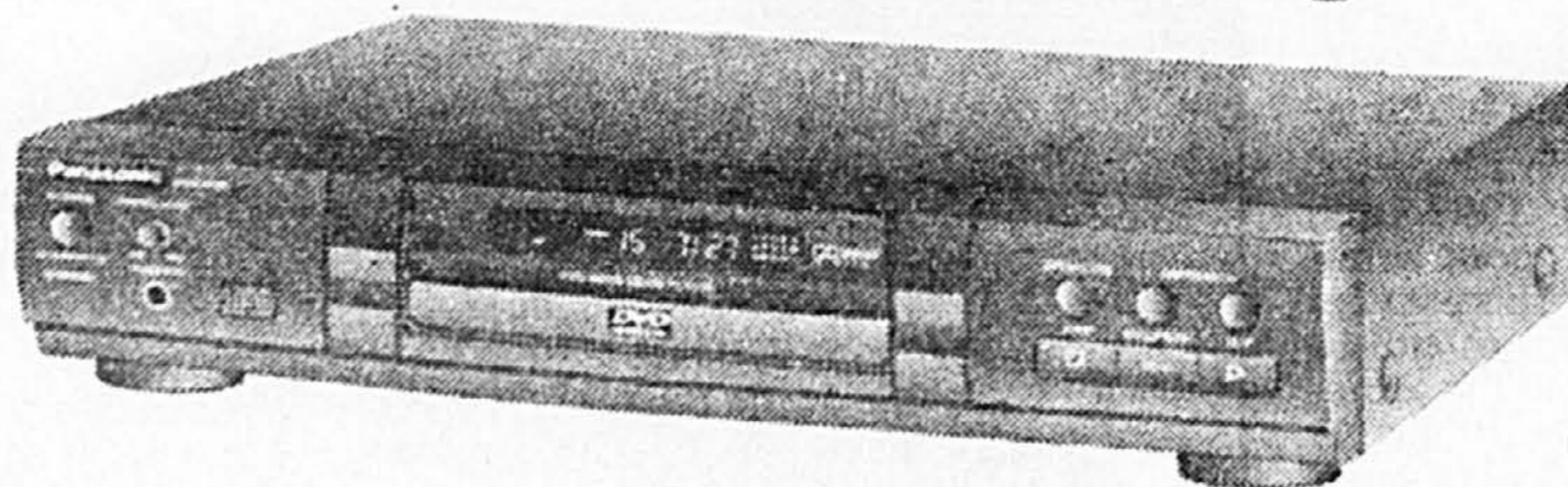
sur tous vos achats jusqu'au 23 décembre!

# SONY

SLV675HF

Magnétoscope haute-fidélité

## 329\$



## 69\$

WM-FS398 Walkman

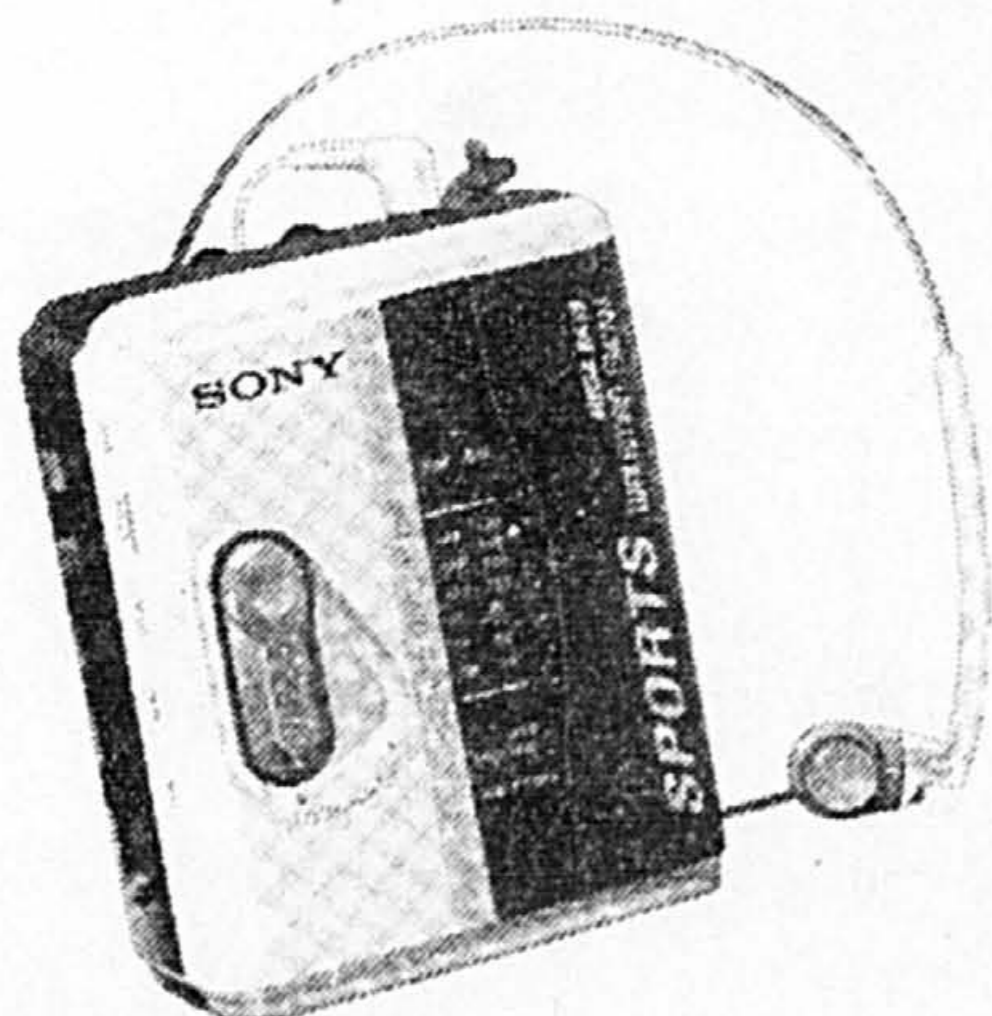


photo peut différer du produit

CERTIFICAT CADEAU DISPONIBLE SUR PLACE!

Le nouveau concept

# audio centre

9100 boul. Cavendish (face à Ikea), Saint-Laurent  
(514) 731-2772 • www.audiocentre.com

OUVERT JUSQU'À 21 HEURES DU LUNDI AU VENDREDI

\*détails en magasin

**EVEREST**  
CHERBAKA

Joaillerie • Bijouterie Depuis 1950

Bijoutier agréé des marques :

|         |                 |
|---------|-----------------|
| ROLEX   | BREITLING       |
| PIAGET  | RAYMOND WEIL    |
| GUCCI   | TAG HEUER       |
| MOVADO  | ROBBE & BERKING |
| ESQ     | MONT BLANC      |
| SEIKO   | SWAROVSKI       |
| CONCORD | LALIQUE         |
| FENDI   | LLADRO          |
| SWATCH  | DUNHILL, etc.   |

Créations exclusives en or 18 k et en platine

8910, RUE LAJEUNESSE, MTL  
Tél.: 388-5358

Fait n°21 sur la SP

La sclérose en plaques peut entraîner des pertes d'équilibre, des difficultés d'élocution, une fatigue extrême et des troubles visuels.

Société canadienne de la  
**Sclérose en Plaques**

1-800-268-7582

# SOLDES

COLLECTION FEMME ENCEINTE

Montréal  
92, av. Laurier O.,  
273-4543

Québec  
26, boul.  
René-Lévesque Est,  
524-2328

# IDÉES CADEAUX Nikon

**Nikon® zoom 210**

- Appareil photo 35 mm compact entièrement automatique avec zoom motorisé 38-70 mm
- Flash zoom intégré • Capacité macro
- Garantie canadienne exclusive de 3 ans

## 18997\$

**Jumelles Nikon® 10 x 25 c.f. Travellite IV**

- Compactes légères et ergonomiques
- Traitement multicouche

## 15997\$

**Nikon® F50**

Zoom avec objectif 35-80 mm

- Autofocus SLR 35 mm facile à utiliser avec modes simple et avancé
- Huit programmes personnalisés et flash escamotable intégré
- Garantie canadienne exclusive de 2 ans
- Compris avec courroie, pile, film

## 59997\$

Aussi disponible **Nikon® F50 QD**, mêmes caractéristiques du F50 en plus d'un dos dater et d'un boîtier argenté

À l'achat du F50 QD prime d'une valeur de **4995\$**

Détails en magasin seulement.

photo  
**A. Laplante inc.**

OUVERT LE DIMANCHE DE 10 H À 16 H

350, boul. des Laurentides, Laval  
669-0595  
Stationnement gratuit

# Dylan en smoking



**Richard Héту**

collaboration spéciale  
NEW YORK

Che Guevara, au moins, a une bonne excuse. Le révolutionnaire argentin est mort et enterré. Il ne peut donc rien contre l'exploitation actuelle de son nom et de son image par les forces du capitalisme et de l'impérialisme qu'il a combattues au prix de sa vie. Mais Bob Dylan, cet autre héros mythique de la contre-culture des années 60, comment peut-il aujourd'hui accepter d'être fêté par l'establishment qu'il a autrefois critiqué de façon si vigoureuse ?

The Times They Are A-Changin', chantait Dylan, au faite de son éloquence, exhortant les politiciens de son pays — les « Senators », les « Congressmen » — à se tenir à l'écart de la « bataille faisant rage dehors » sous peine de subir les foudres de la jeunesse. « Car les

temps, ils sont en train de changer », répétait le chanteur dans le refrain de l'hymne de sa génération.

Et comment. Le week-end dernier, à Washington, Dylan a reçu le prix 1997 du centre artistique Kennedy pour sa contribution à la culture américaine. Il a été décoré samedi soir lors d'une cérémonie se déroulant dans la somptueuse salle à dîner du Département d'État. N'étant pas obligé de prononcer un discours, il a accepté sa médaille sans dire un mot. Mais l'auteur de *Masters of War* a serré la main du général Colin Powell, vétéran de la guerre du Vietnam et héros de la guerre du Golfe. Le lendemain, Dylan a été reçu à la Maison-Blanche. Et en soirée, arborant de nouveau un noeud papillon, il a assisté à un gala de trois heures au Kennedy Center où les spectateurs avaient payé 850 \$ le billet.

Quatre autres artistes ont été décorés : Lauren Bacall, Jessye Norman, Charlton Heston et le danseur Edward Villela. Mais le Tout-Washington n'en avait que pour Dylan. Même Newt Gingrich, ténor de la droite américaine, a chanté les louanges du musicien né à Hibbing, au Minnesota, il y a 56 ans.

« La magie pure, pour tous les membres de ma génération, c'est de voir notre nation reconnaître enfin Bob Dylan », a déclaré Gingrich.

Il serait facile de dénoncer l'hypocrisie du président de la Chambre des représentants. Celui-ci ouvre rarement la bouche sans condamner les valeurs issues des années 60, auxquelles il attribue tous les problèmes sociaux de notre époque, de l'éclatement des familles à la violence urbaine en passant par le décrochage scolaire. Sa décennie de prédilection est, de loin, celle des années 50, une époque où le sexe, la drogue et le rock'n'roll n'avaient pas encore tout à fait gâté la jeunesse américaine.

Mais Gingrich est-il si différent des autres membres de sa génération ? Prenons le baby-boomer en chef, Bill Clinton. Il a lui aussi rendu hommage à Dylan au cours du week-end dernier. « Il a probablement eu plus d'impact sur les gens de ma génération que tout autre artiste », a dit le président à propos du chanteur. Et pourtant, l'Amérique de Bill Clinton s'inspire davantage de *Papa a raison* que de *Rainy Day Women #12 & 35*. Everybody must get stoned ? Pas ce soir...

Depuis cinq ans, le président des États-Unis préfère la morale à l'hédonisme. Il exhorte les assistés sociaux à assumer leurs responsabilités. Il encourage le port de l'uniforme dans les écoles, de même que l'institution de couvre-feux dans les municipalités. Il prêche l'abstinence sexuelle chez les adolescents. Il leur interdit la cigarette.

Et la majorité des baby-boomers

d'applaudir. Ils se sentent bien dans l'Amérique de Bill Clinton, dont le taux de popularité, malgré tous les scandales, se situe autour de 60 %. Ils emploient le mot « prospérité » pour parler de l'époque actuelle. Ils ne remettent rien en question, sinon la justesse de leur dernier investissement à la Bourse.

Et Clinton de jouer au golf le plus souvent possible en ce deuxième et dernier mandat. Exactement comme le président Dwight Eisenhower à la fin des années 50.

L'autosatisfaction américaine mériterait quelques couplets caustiques, comme le jeune Bob Dylan savait en écrire. Mais le vieux chanteur semble avoir adopté une attitude plus conciliante. L'establishment veut lui rendre hommage ? Il rase ses joues, enfle un smoking, serre la pince des politiciens et sourit presque gracieusement aux photographes.

Il est certes bizarre de le voir aux côtés d'un Charlton Heston, porte-parole de la National Rifle Association, un lobby de droite qui lutte farouchement contre le contrôle des armes à feu aux États-Unis. Mais Dylan n'en est pas à une figure autoritaire près.

En août dernier, l'auteur-compositeur-interprète s'est rendu à Bologne, en Italie, afin de participer à un concert pour Jean-Paul II. De-

vant 200 000 jeunes, Dylan a chanté deux de ses vieux succès, *Knocking on Heaven's Door* et *A Hard Rain's A-Gonna Fall*, avant de monter sur l'estrade où se tenait le vieux pontife et de lui serrer la main.

Mais où donc est l'idole de la génération contestataire des années 60 ? Comme d'habitude, il est en avance sur ses contemporains. On sait qu'il a failli mourir en juin dernier d'une infection du coeur. Mais son exploration de la mort précède cet incident, comme le prouve son dernier album, *Time Out of Mind*, où le chanteur contemple sa propre fin une chanson sur deux.

« Il ne fait pas encore noir, mais ça s'en vient », chante-t-il sur une des plus belles plages du disque, *Not Dark Yet*. Dans une autre chanson émouvante, *Trying To Get To Heaven*, le poète tente d'entrer au paradis « avant qu'ils ne ferment la porte ».

Dylan est prêt à partir, mais il veut s'assurer qu'on ne l'oublie pas. Il a fait un album « Unplugged » pour la génération MTV. Il a recommencé à articuler clairement les paroles de ses chansons. Il donne jusqu'à 150 concerts par année. Il serre la main du pape devant des centaines de milliers de spectateurs et des millions de téléspectateurs. Il accepte des honneurs en smoking aux côtés de Charlton Heston.

« Quand je serai parti, vous vous souviendrez de mon nom », chante Bob Dylan sur *Time Out of Mind*. Et comment !

## Policier de St-Jérôme accusé de voies de fait

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un policier de 30 ans qui aurait donné un violent coup de poing à la nuque d'un homme en état d'ébriété à l'Hôtel Dieu de Saint-Jérôme comparaitra aujourd'hui sous une accusation de voies de fait.

Selon le rapport de la section des affaires internes de la police de Saint-Jérôme métropolitain, l'agent Marc Dussault s'est rué sur l'homme, arrêté auparavant pour conduite avec facultés affaiblies par des collègues, quand il a vu deux policiers et le suspect tomber sur le

plancher de la salle des urgences.

L'affaire commence le 28 septembre quand une automobile a été interceptée à Bellefeuille par deux agents. Alors qu'on s'apprêtait à procéder à l'arrestation du conducteur, l'un des policiers a chuté et s'est fracturé une jambe.

Il fallait donc conduire le policier blessé et le conducteur ivre à l'hôpital. Une fois à destination, deux agents se sont approchés du conducteur pour lui demander ses papiers d'identité.

Tout en gesticulant, il a refusé de les remettre. L'un des agents a alors décidé de lui tenir les bras pendant

que son confrère irait prendre les documents nécessaires. Mais à la suite d'un faux mouvement, les trois ont chuté.

Voyant cela, l'agent Dussault se serait approché rapidement et aurait asséné un coup de poing au conducteur. Ses deux collègues lui ont dit de s'en aller.

L'automobiliste, qui a été accusé de conduite avec les facultés affaiblies, a par la suite déposé une plainte pour brutalité policière. Après enquête, un substitut du procureur général à Saint-Jérôme a autorisé le dépôt d'une accusation par voie de sommation.

## L'appât du gain...

La responsable de la perception des comptes de taxes pour la municipalité de Saint-Lin, Nathalie Soucy, a été accusée hier à Joliette d'avoir fraudé son employeur de 40 000 \$ entre juin 1995 et mars 1997.

Le pot aux roses a été découvert quand des contribuables ont reçu leur compte de taxes municipales pour 1997 avec une note précisant qu'ils avaient des arriérés de taxes à payer.

Le maire André Rousseau, qui a démissionné depuis, et le secrétaire-trésorier, Jean-Guy Gervais, ont alerté l'escouade des crimes économiques de la SQ. Mme Soucy a été

congédiée aussitôt.

Nathalie Soucy a été arrêtée hier à son nouveau domicile de Saint-Jérôme. Selon la SQ, Mme Soucy jouait l'argent des taxes payées avant échéance.

Pierre Foglia est en reportage au Moyen-Orient. Sa chronique reviendra sous peu.

# Événement 3 Jours G3

Aucune limite de vitesse ne sera tolérée  
Les 12-13-14 décembre avec le nouveau

Horaires du temps des Fêtes  
entre le 1<sup>er</sup> et le 24 décembre

Lundi au Vendredi: 9h. à 21h.  
Samedi: 9h. à 17h.  
Dimanche: Midi à 17h.

Places Limitées  
Réservez  
Maintenant

**Le Centre Macintosh**  
**microserv**  
Entièrement dédié au Macintosh & Mac OS @ Laval

Tél.: (514) 681-2030  
3240, Boul. St-Martin O., Laval • <http://www.msl.ca> • Inscription sur l'internet ou par Téléphone

Apple et le logo ainsi que Mac OS™ sont des marques déposées d'Apple Computer Inc. Macintosh et le logo Mac sont des marques de commerce d'Apple Inc. PowerPC est une marque de commerce de IBM.

FLOWING LINES

Bague à diamant de notre collection "FLOWING LINES" en or 18 ct. & acier ou or 18 ct. et platine.

**KAUFMANN de SUISSE**  
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954  
2195 RUE CRÉSCENT, MONTRÉAL, (514) 848-0595  
À Palm Beach, FL. 210 Worth Ave.  
Christopher & Charles Kaufmann, Designers

## ÉLÉGANCE HIVERNALE

Luxeux manteau de microfibre orné de fausse fourrure au capuchon. Lavable. Disponible en noir. Ord. 400\$

**SOLDE 259\$**

Confortable manteau 3/4 en nylon doublé de douce laine polaire pour femmes. Ord. 160\$

**SOLDE 99\$**

**A. Gold FEMME**

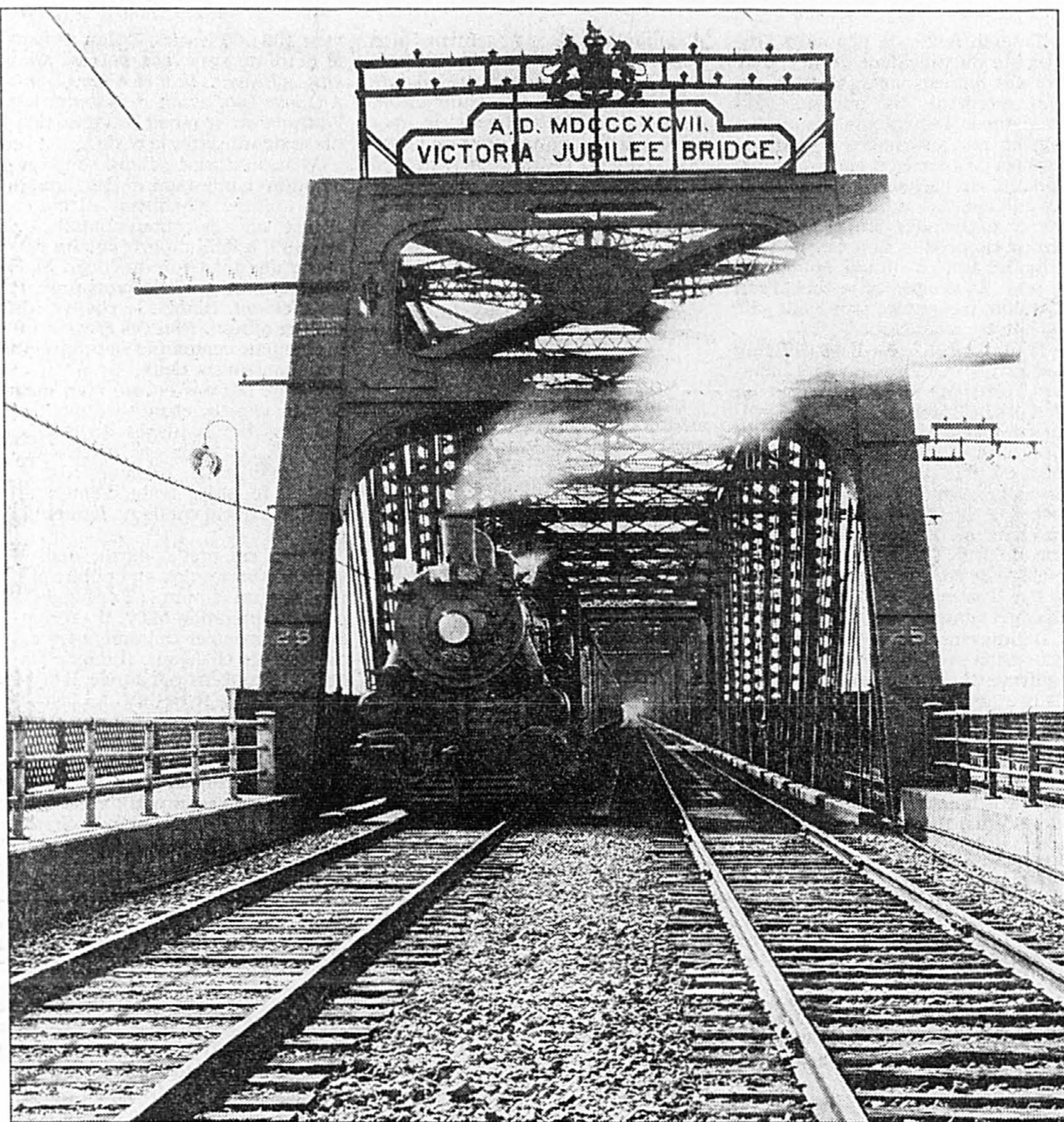
960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu • Entrepôt, 2050-2056 Bleury • Galeries d'Anjou • Centre Rockland • Mail Champlain, Brossard • Carrefour Laval • Fairview Pte-Claire • No. 1, rue York, Ottawa

## LOUIS VUITTON

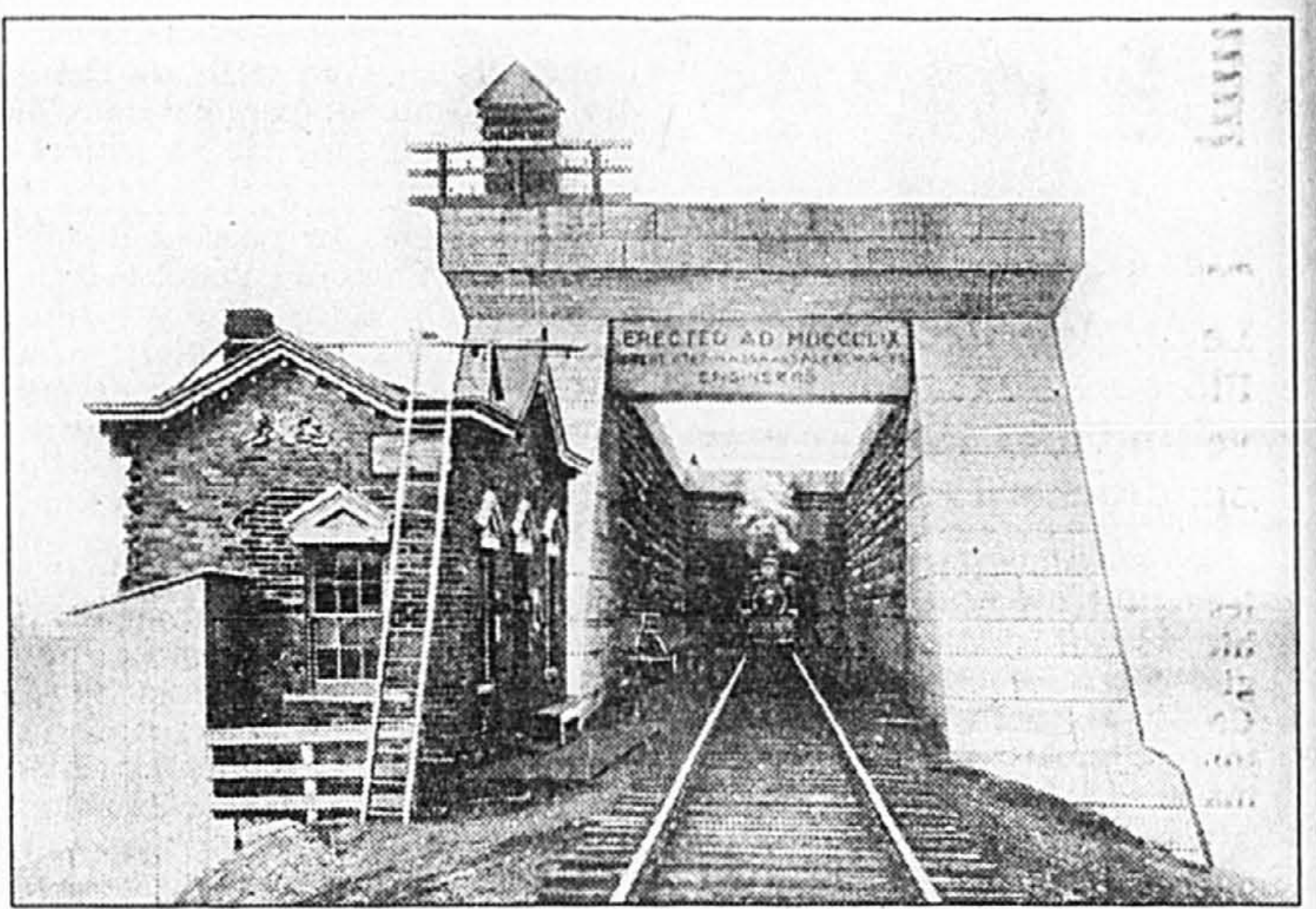
\$355 Agenda

Ogilvy 1307 rue Sainte Catherine Ouest  
514-849-6520

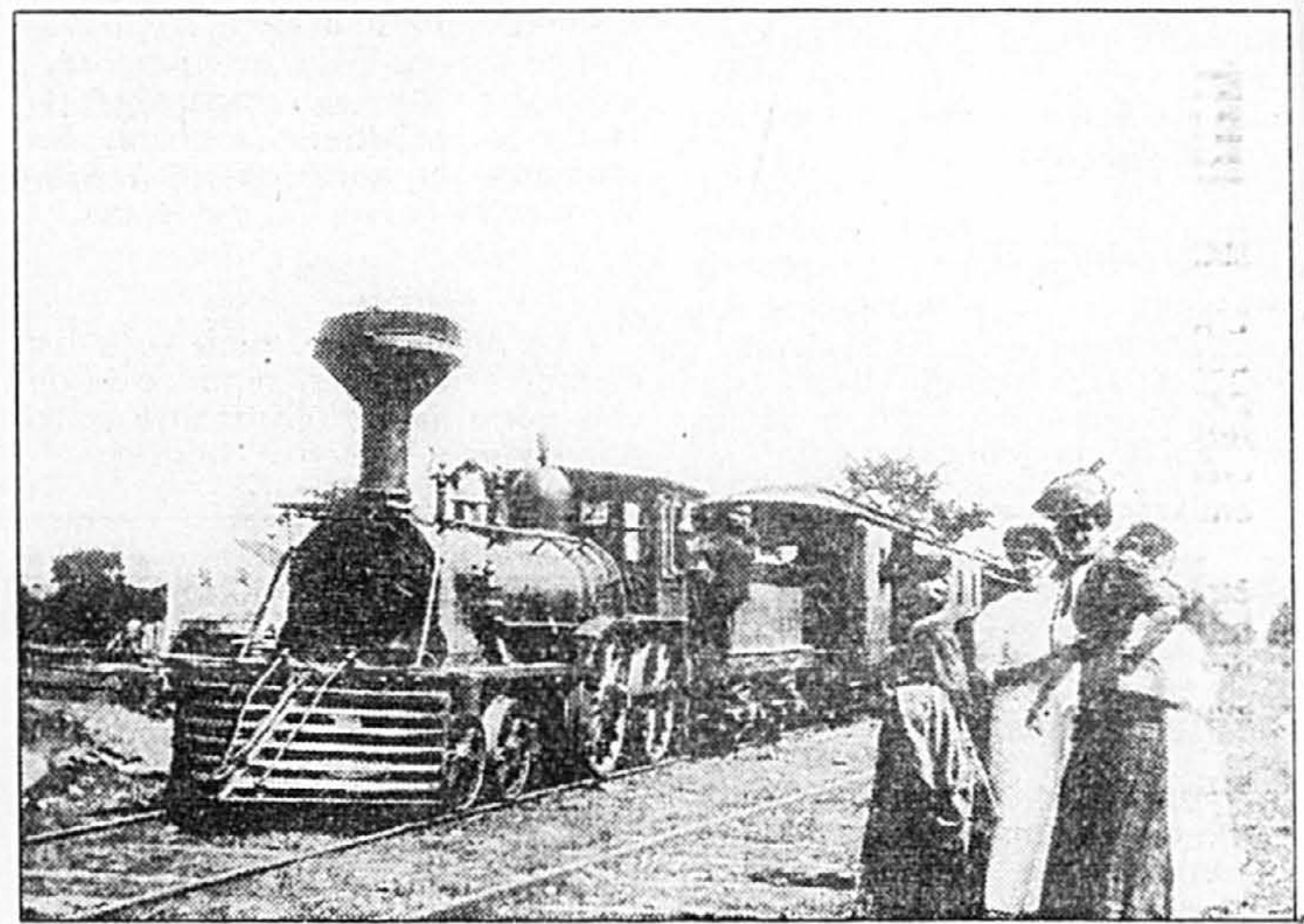
## Le pont Victoria ferme



Après les travaux de 1897-98, deux trains peuvent se croiser, une voie est réservée aux véhicules et une autre aux tramways, jusqu'en 1956, alors que les automobiles se voient réserver les deux voies. Un trottoir pour piéton disparaît en 1909.



Le pont original avait une capacité de 100 trains par jour et permettait de relier l'île à Portland, Maine, le port d'hiver de Montréal, et à Chicago, région industrielle par excellence.



Le pont Victoria relie l'île à la campagne, stimulant la croissance de la banlieue et permettant l'approvisionnement de la métropole depuis les terres riches de Saint-Hyacinthe et Drummondville.

# Le vieux pont, inséparable du développement de Montréal

MATHIEU PERREAULT

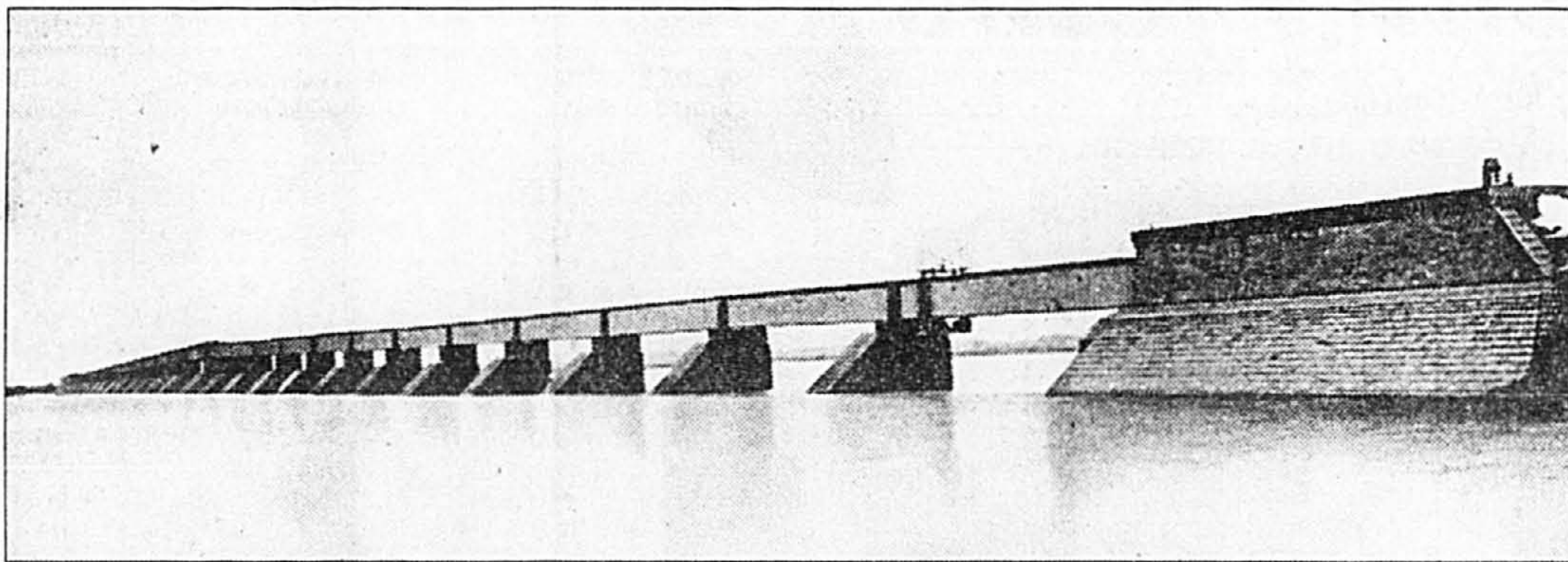
Sans la construction du pont Victoria entre 1853 et 1859, le premier à franchir un grand fleuve en Amérique du Nord, Montréal aurait vu diminuer son statut de métropole économique du Canada, et freiner l'essor de sa population.

L'exode des campagnards vers la Nouvelle-Angleterre a été atténué par les emplois créés à Pointe-Saint-Charles par le Grand Tronc et l'afflux des capitaux londoniens, à qui a inspiré confiance le tapage médiatique international saluant cette « huitième merveille du monde ».

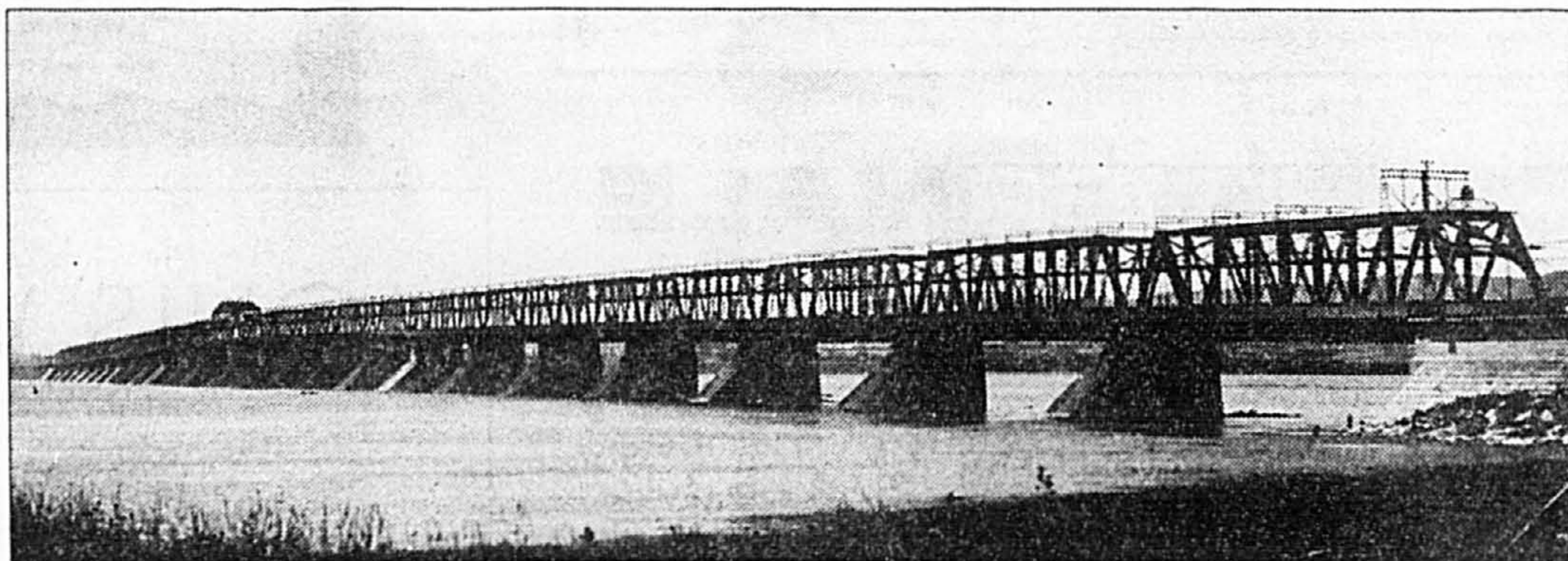
« Au point de vue patrimonial, le pont Victoria est l'égal de celui de Brooklyn et du Golden Gate de San Francisco », affirme David Hanna, professeur d'études urbaines à l'UQAM.

« C'est le premier en Amérique du Nord à franchir un grand fleuve, faisant de Montréal la plaque tournante du système ferroviaire canadien, au milieu d'un réseau qui va de l'Atlantique à Chicago. À New York, les cargaisons étaient déchargées dans le New Jersey et devaient franchir l'Hudson. Les liens avec l'arrière-pays du Michigan et de l'Ontario, très riche aux niveaux industriel et agricole, sont cruciaux. »

L'idée d'un pont sur le Saint-Laurent est lancée en 1846 par le commissaire du port de Montréal, John Young. À l'époque, trois traversiers menent à la rive sud l'été. L'hiver, les trains empruntent un pont de glace, mais la cassent parfois. L'ingénieur en chef du Grand Tronc, Alexander Mackenzie Ross, suggère un couloir presque carré de plaques d'acier rivetées, mais c'est



Le plus long pont de chemin de fer en Amérique, le pont Victoria ( alors tubulaire ) passait pour l'une des merveilles du monde. En bas, le pont après l'élargissement de 1897-98, alors qu'on avait enlevé les parois d'acier.



l'ingénieur anglais Robert Stephenson, fils de l'inventeur de la locomotive à vapeur, qui est chargé des plans.

L'Ontarien Thomas Coltrin Kiefer, auteur de *The Philosophy of Railroads*, qui a consacré en 1849 l'importance du train pour

l'industrialisation, participe au choix de l'emplacement.

Le chantier dure six ans et le coût en est de 6,8 millions de dollars. Le pont mesurait 6592 pieds de longueur (9144 en comptant les approches).

Dans les années 1870, des trous

sont percés dans le couloir fermé pour faciliter l'évacuation de la fumée et, en 1897-98, la largeur du tablier est portée de 16 à 66 pieds, au coût de 1,9 million.

En 1956, la voie réservée aux tramways est remplacée par une deuxième voie pour automobiles,

au coût de 2,5 millions.

Vers la fin des années 50, une voie de détournement est bâtie au sud pour que les navires puissent suivre la Voie maritime, au coût de 17,5 millions.

Au point de vue architectural, « le pont Victoria intéressant n'est plus là », estime Jacques Lachapelle, professeur à la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal. « La solution de 1859 était innovatrice : au 19<sup>e</sup> siècle, les ponts annonçaient ce qu'allait devenir l'architecture avec les nouveaux matériaux. Les travaux d'élargissement du pont lui ont fait perdre beaucoup de caractère. Maintenant, sa valeur en est une de mémoire. »

Ces chantiers ont généré leur part d'emplois, tout comme les ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles ont stimulé le développement des villes du sud-ouest de l'île. « L'exode vers la Nouvelle-Angleterre n'est pas enrayé, mais il se double d'un déplacement des campagnes vers Montréal, explique M. Hanna. Les investissements en provenance de Londres s'intensifient dans les années 1850. »

La construction du pont soulignait aussi la carence d'ingénieurs canadiens. « La création de la faculté de génie de McGill, en 1856, puis de Polytechnique en 1873, doit beaucoup au développement du chemin de fer et des canaux », indique Yves Gingras, professeur d'histoire des sciences à l'UQAM. Thomas Coltrin Kiefer est l'un des premiers conférenciers en génie à McGill.

Au niveau technique, le chantier est l'un des premiers à être bien couvert par les photographes, qui ne manquent pas de croquer les invités des bals fastueux, remarque Johanne Burgess, professeure d'histoire à l'UQAM. « Le prince de Galles inaugure le pont en 1860, on érige des arcs de triomphe dans les rues : ça ressemblait aux Olympiques », rapporte Mme Burgess.

## Réparer le pont de Québec: même chicane

MATHIEU PERREAULT

Pendant neuf ans, un comité et une coalition pour la sauvegarde du pont de Québec se sont battus pour que soit rénové l'ouvrage inauguré en 1917, qui est aussi propriété du Canadien National. Après s'être renvoyé la balle, les gouvernements fédéral et provincial ont accepté en juin 1996 de contribuer à la facture de 60 millions des réparations, qui se termineront à temps pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la Vieille Capitale, en 2008.

Lui aussi qualifié de « huitième merveille du monde », le pont de Québec arborait en 1987 une rouille « honteuse » qui le plaçait très

loin derrière la tour Eiffel, à laquelle le comité le comparait. Le contrat de 1993, qui assurait au CN la propriété du pont, stipulait qu'il lui incombait de voir à son entretien et à sa sauvegarde. Aux prises avec une profonde restructuration, le CN n'investissait que ce qu'il fallait pour assurer la sécurité, 600 000 \$ par année.

Le ministère des Transports du Québec considérait en 1994 que le CN pouvait techniquement fermer le pont, mais que c'était « impensable politiquement ». Ottawa considérait avoir fait sa part en cédant au CN des terrains évalués à 35 millions.

Le maire de Québec, Jean-Paul

Allier, a pris la tête en 1994 du comité pour la sauvegarde du pont, né à l'université Laval. En 1996, une coalition réunissant des fonctionnaires, des commerçants et des industriels a repris le flambeau pour sauver le pont, qui venait d'être classé monument historique par Patrimoine Canada. L'architecte montréalaise Phyllis Lambert donnait son appui à la coalition, tout comme le Bloc québécois. La mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, s'en est mêlé avec un projet d'exposition sur le Pont.

En mars 1996, la coalition a distribué des morceaux de métal rouillé aux députés de la Chambre des communes. Le président de la

coalition, Jacques Jobin, a décrié la « vente du patrimoine canadien aux États-Unis », en faisant allusion à la vente d'un bloc d'actions du CN à des intérêts américains. Faisant flèche de tout bois, M. Jobin trouvait « injuste » que le gouvernement fédéral investisse « 250 millions entre 1990 et 1998 » dans les ponts Champlain et Jacques-Cartier. « 20 millions dans le pont Victoria » et deux milliards pour le pont reliant l'île du Prince-Édouard au continent, sans rien allouer au pont de Québec.

Les insultes ont volé bas. Un ex-maire de Québec, Jean Pelletier, devenu directeur de cabinet de Jean Chrétien, a croisé le fer avec M. Jobin, conseiller municipal in-

dépendant à Québec, l'accusant de rechercher de la visibilité après avoir perdu le titre de chef de l'opposition au conseil municipal de Québec. Le ton politique qu'a pris le dossier s'est poursuivi en septembre dernier, lors du dévoilement d'une plaque commémorative près du Pont de Québec, alors qu'aucun député bloquiste ou péquiste n'était invité à prendre la parole.

Les travaux de réfection, pour lesquels Ottawa verse six millions, Québec, 18 millions et le CN, 36 millions, vont bon train et la firme Carbo Construction devrait terminer en 2006, comme prévu. Certaines pièces sont plus rouillées que prévu, et d'autres, moins.

## Le pont Victoria ferme

# La Rive-Sud « prise en otage », dénonce l'AMT

MARC THIBODEAU

La présidente de l'Agence métropolitaine de transport, Florence Junca-Adenot, estime que la population de la Rive-Sud est « prise en otage » à cause du litige financier opposant le Canadien National à Transports Canada.

« La population n'a pas à faire les frais de ce différend », a indiqué hier Mme Junca-Adenot, qui a réagi avec « surprise » à la décision du CN de fermer le pont Victoria à toute circulation à compter du 1er mars.

L'AMT n'a appris qu'en fin de matinée les intentions du transporteur ferroviaire, quelques heures seulement avant qu'il n'en fasse l'annonce publique.

Cet avis tardif, déplore Mme Junca-Adenot, laisse bien peu de temps à l'agence pour trouver des

solutions viables. Elle espère que le CN a des solutions à mettre de l'avant afin de pallier les difficultés qui découleraient de la fermeture éventuelle du pont.

« C'est le CN qui prend la décision de fermer le pont. En bon citoyen corporatif, il doit mettre de l'avant des alternatives », estime Mme Junca-Adenot, qui a demandé hier, sans succès, à la compagnie de retarder la fermeture envisagée.

« Ils m'ont dit que ce n'était pas possible parce qu'il faut assurer la sécurité du public », affirme la pré-

sidente de l'AMT, qui se garde bien de jeter le blâme sur le CN ou Transports Canada.

L'AMT, assure-t-elle, mettra tout en oeuvre au cours des prochaines semaines pour minimiser l'impact de la décision du CN sur la population.

À la Société de transport de la Rive-Sud (STRSM), on se disait hier « inquiet » à la suite de l'annonce du CN, qui entend interdire le pont aux autobus de la société à compter du 19 décembre.

### Gagner du temps

La STRSM, a indiqué son porte-parole, Raymond Allard, entend demander à son tour au CN de retarder la fermeture du pont afin de disposer de plus de temps pour trouver des solutions. « Je ne comprends pas pourquoi le CN nous a

avisés aussi tardivement », a-t-il déploré.

À l'heure actuelle, dix autobus de la STRSM, transportant au total 600 personnes, passent aux heures de pointe sur le pont.

Les administrateurs des municipalités de la Rive-Sud « desservies » par le pont Victoria, à l'instar de l'AMT et de la STRSM, n'avaient guère le coeur à rire hier.

Le directeur général de Saint-Lambert, Robert Weemaes, faisant écho aux propos de Mme Junca-Adenot, a indiqué pour sa part que la population était « prise en otage » en raison « d'une chicane de paiement de facture entre le CN et Transports Canada ».

« Il y a tellement d'automobilistes qui utilisent le pont pour se rendre au centre-ville de Montréal, dit M. Weemaes. C'est tellement

gros comme problème, si ça se concrétise, que je ne vois vraiment pas comment on pourrait en venir à bout. »

Le directeur général de LeMoyne, André Bellefeuille, estime également que la fermeture du pont aurait un « impact très, très négatif ». « Pour les gens d'ici, le pont Victoria a toujours été là. Je peux difficilement imaginer qu'il ne sera plus accessible dans quelques mois », conclut-il.

Seul Transport 2000 semblait s'accommoder hier de l'annonce du CN puisque la fermeture éventuelle du pont pourrait se traduire, estime le directeur de l'organisme, Normand Parisien, par le développement d'infrastructures de transport en commun plus adéquates entre Montréal et la Rive-Sud.

## Des dizaines de milliers d'automobilistes à détourner

MARC THIBODEAU

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) estime que ce ne sera pas une mince tâche de pallier la fermeture du pont Victoria sans créer sur les ponts adjacents des embouteillages monstres.

« À très court terme, il va falloir être très imaginatifs », a commenté hier Florence Junca-Adenot, présidente de l'AMT, qui ne cache pas son scepticisme.

« Il y a 36 000 véhicules qui passent chaque jour sur le pont Victoria. Ça fait beaucoup de monde ! »

indique-t-elle.

Les ponts Champlain et Jacques-Cartier sont déjà passablement « embourbés », précise Mme Junca-Adenot, et ne pourraient accueillir les véhicules refoulés sans conséquence importante.

Le métro reliant Longueuil et Montréal fonctionne également presque à sa capacité maximale aux heures de pointe, note la présidente de l'AMT.

« Il y a peut-être un peu de place pour les gens qui cherchent une alternative à la voiture, mais ça ne pèserait pas lourd », dit Mme Jun-

ca-Adenot, qui entend réunir dès aujourd'hui l'ensemble des « partenaires » de l'AMT — les sociétés de transport en commun, le ministère des Transports du Québec et... le CN — afin de trouver des solutions viables en cas de fermeture.

Le transporteur ferroviaire se disait disposé hier à mettre en service des trains de banlieue. Selon Mme Junca-Adenot, un comité représentant divers représentants de la Rive-Sud devait être mis sur pied prochainement afin d'étudier, au cours des prochaines années, la viabilité de l'implantation d'un tel

train dans le corridor Saint-Hilaire-Montréal.

Le projet n'était toutefois, dit-elle, qu'à ses débuts. « Si le CN a une alternative ferroviaire à proposer, nous allons la regarder, affirme la présidente de l'AMT. »

Le CN, en conférence de presse, a indiqué que les municipalités de la Rive-Sud devraient prévoir, le cas échéant, suffisamment d'espaces de stationnement pour permettre aux usagers du train de garer leurs véhicules.

Une précision qui fait sursauter le directeur général de Saint-Lam-

bert, Robert Weemaes. « Il n'y a pas de place disponible autour de la gare de Saint-Lambert. On ne va quand même pas se mettre à construire des stationnements au-dessus de nos immeubles », ironise-t-il.

Quoi qu'il advienne, Mme Junca-Adenot estime que le problème le plus urgent est celui des autobus de la STRSM qui pourraient être dirigés vers le pont Champlain. « C'est une solution que nous devons évaluer, dit-elle. Pour l'instant, je ne sais pas si c'est viable. »

## Les utilisateurs de la ligne 55 n'y voient rien de bon



**LAURÉAT GRÉNEAU**  
chauffeur de la STRSM

« On va sans doute devoir passer par la voie réservée du pont Champlain. Il va falloir qu'ils nous donnent plus de temps pour faire le trajet, parce que ça va nous rallonger de dix minutes au moins. »

Photos  
André Forget,  
La Presse.  
Propos recueillis par  
Jean-François Bégin



**MICHELINE MESZAROS**  
Greenfield Park

« Je travaille au centre-ville et je prends l'autobus 55 tous les jours, matin et soir, depuis quatre ou cinq ans. Je pourrais prendre mon auto, mais c'est plus facile de venir à Montréal en autobus. De toute façon, elles vont passer où, les autos, si elles sont interdites sur le pont ? Ça va compliquer les choses, mais probablement que la compagnie d'autobus va trouver une solution. »



**VÉRONIQUE LECLERC**  
Saint-Lambert

« C'est sûr que c'est possible de se rendre à Montréal en prenant d'autres autobus et en passant par le terminus de Longueuil, mais c'est plus long. Par le pont Victoria, c'est plus vite, même si ça arrive que l'autobus accroche un peu le mur en sortant du pont. C'est quand même moins pire pour moi, car je ne prends le 55 que cette session-ci, pendant que je fais un stage à Verdun. »



**LUCIE CLOUÂTRE**  
chauffeur de la STRSM

« Il y a une certaine clientèle — les résidents de Saint-Lambert — qui va être brimée, c'est évident. Même si la ligne 55 est maintenue et qu'on la fait passer par le pont Champlain, ça va rallonger les gens de 10 à 15 minutes. Ça n'a peut-être l'air de rien, mais c'est quelque chose qui paraît, après une longue journée de travail. »



**FRÉDÉ SIMARD**  
Saint-Lambert

« Ce n'est pas si grave que ça, même si je prends le 55 tous les jours pour aller au cégep Saint-Laurent. S'ils empêchent la circulation sur le pont Victoria, je vais prendre l'autobus vers Longueuil, et ensuite le métro, comme je le faisais avant que je ne découvre que le 55 pouvait m'amener à l'école. Mais c'est sûr que c'est plus pratique par le pont Victoria. »



**EDITH MESZAROS**  
Greenfield Park

« Présentement, je n'ai qu'à marcher jusqu'au bout de ma rue pour prendre l'autobus qui m'amène au centre-ville. Ça va me faire un détour d'avoir à me rendre à l'Auto-parc de Brossard. Ça prendrait sans doute le même temps par le pont Champlain, parce que c'est un express, mais c'est beaucoup moins confortable. C'est toujours plein et on doit rester debout. »



**ISABELLE GRAVELINE**  
Saint-Lambert

« Je me pose des questions quant au moyen de transport que je vais prendre. Je pense que le Canadien National est sérieux. Le pont Victoria est un vieux pont et il va falloir que le gouvernement fédéral s'en occupe, car ça ne sera pas mieux si le pont tombe. Il faut que le gouvernement fédéral donne un coup de main ; il ne met pas son argent à la bonne place. »



**ALEX OLDFIELD**  
Greenfield Park

« Le pont va certainement nous manquer s'ils décident de le fermer, parce qu'on l'utilise tout le temps, ma femme et moi. On prend l'autobus tous les jours pour venir travailler et on passe par le pont toutes les fois qu'on vient à Montréal en voiture. S'il y a un mouvement qui se forme pour sauver le pont Victoria, vous pouvez être certain qu'on va en faire partie. »

**LES PLUS GRANDES MARQUES POUR JOUER DEHORS!**

GAGNEZ UN VOYAGE DE SKI POUR DEUX À WHISTLER AVEC SKICAN  
Tous les détails en magasins

**HEAD**  
**TYROLIA**

Fixation  
Ski parabolique  
Élévateurs: L'effet combiné des skis paraboliques et des élévateurs facilite les virages

Ensembles de skis paraboliques comprenant skis HEAD CYBER 20, fixations TYROLIA CYBER 6 (élévateurs incorporés)

**499<sup>99</sup>\$**

**André Lalonde Sports**  
MEILLEURS PRIX! GARANTIE!

MAINTENANT 5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

LAVAL 3900, Autoroute 440 O. (514) 682-5222  
REPERTIGNY 256, Notre-Dame (514) 582-1123  
JOLIETTE 20, Place Bourget (514) 759-7152  
TROIS-RIVIÈRES O. 4520, boul. Royal (819) 373-2622  
BROSSARD 7250, boul. Taschereau Tél.: 923-2429

**Flatteur. Séduisant. Accessible.**  
Le pyjama de soie signé Holt Renfrew, **125 \$**

Menez la grande vie. Vivez la grâce au féminin. Et, dans l'esprit de la *dolce vita*, prélassiez-vous dans un pyjama de soie dix-neuf mommés. Ce classique du genre vous est proposé dans les teintes ivoire, champagne, marine et lie de vin.

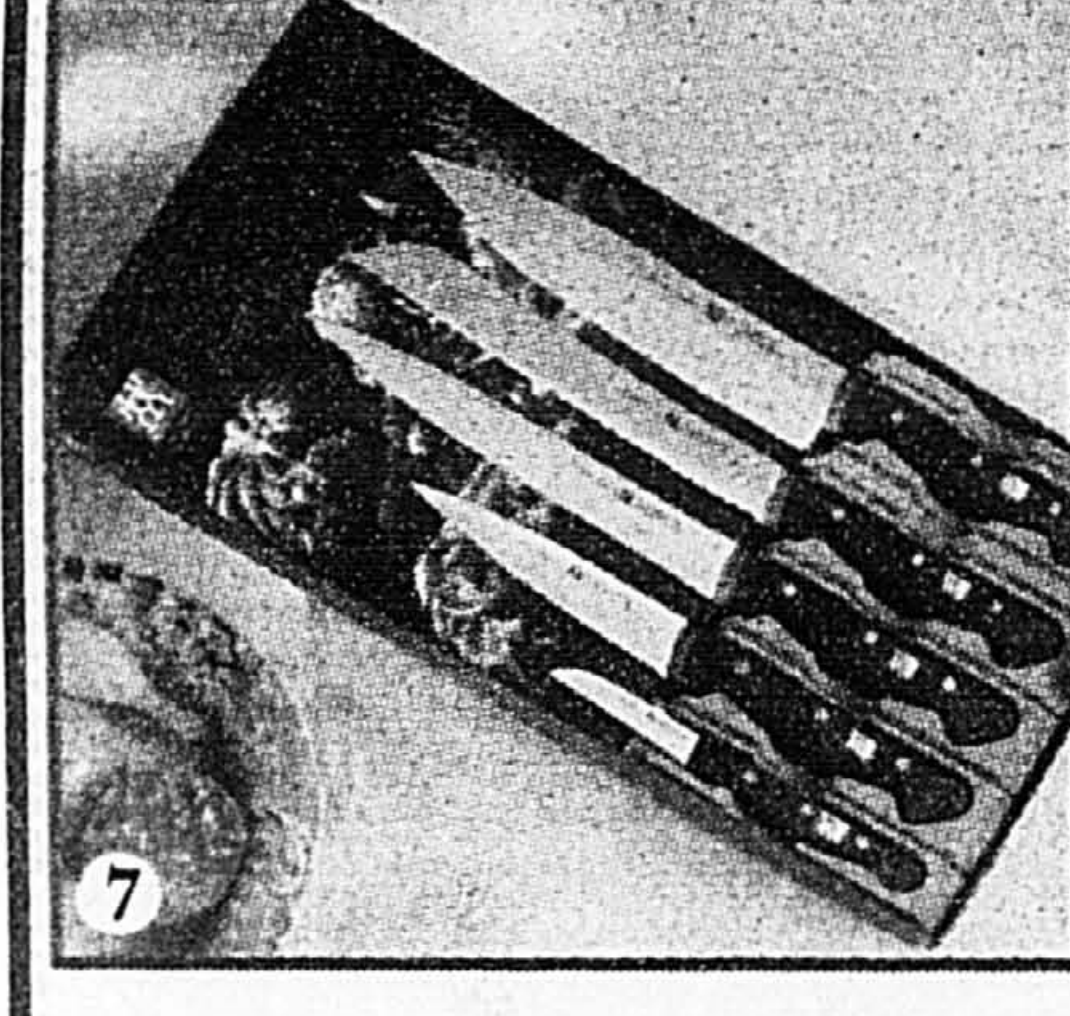
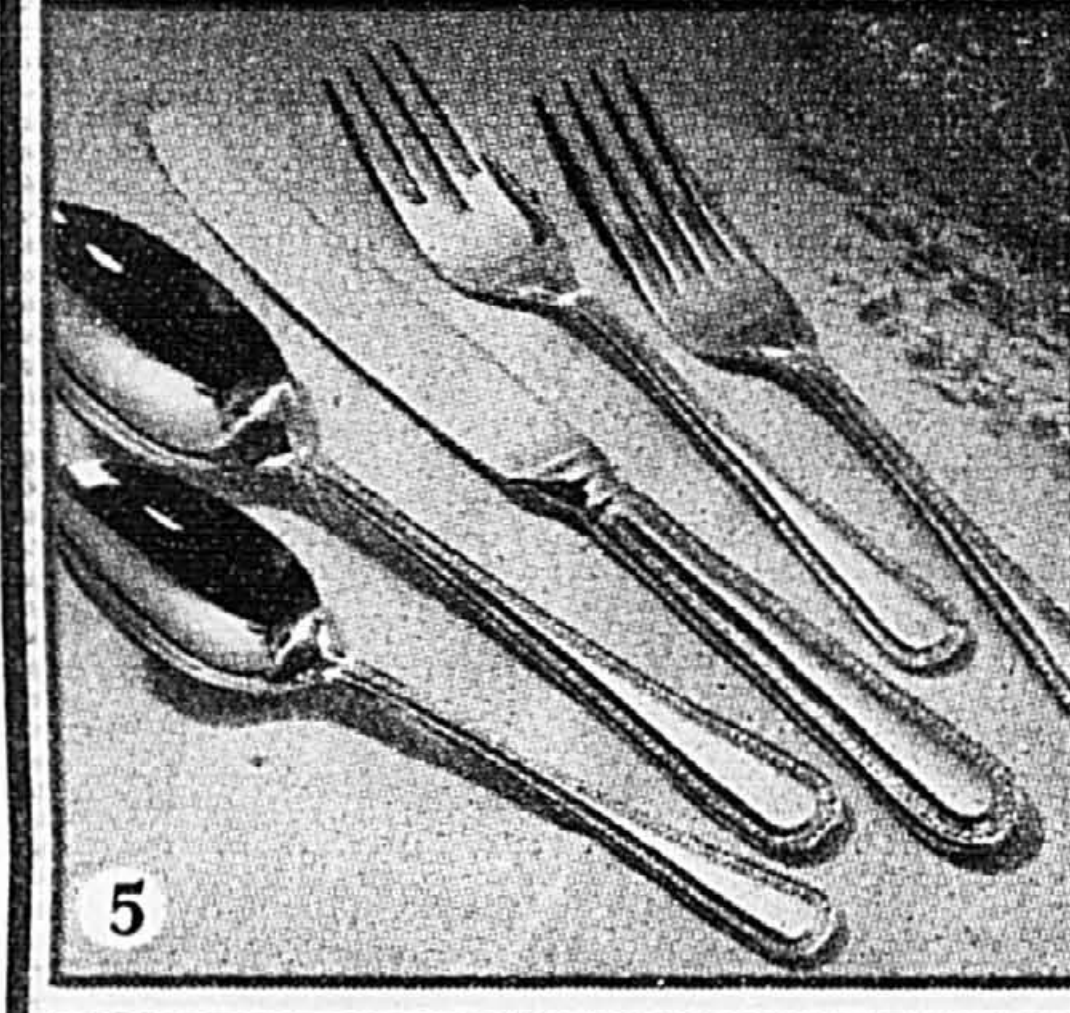
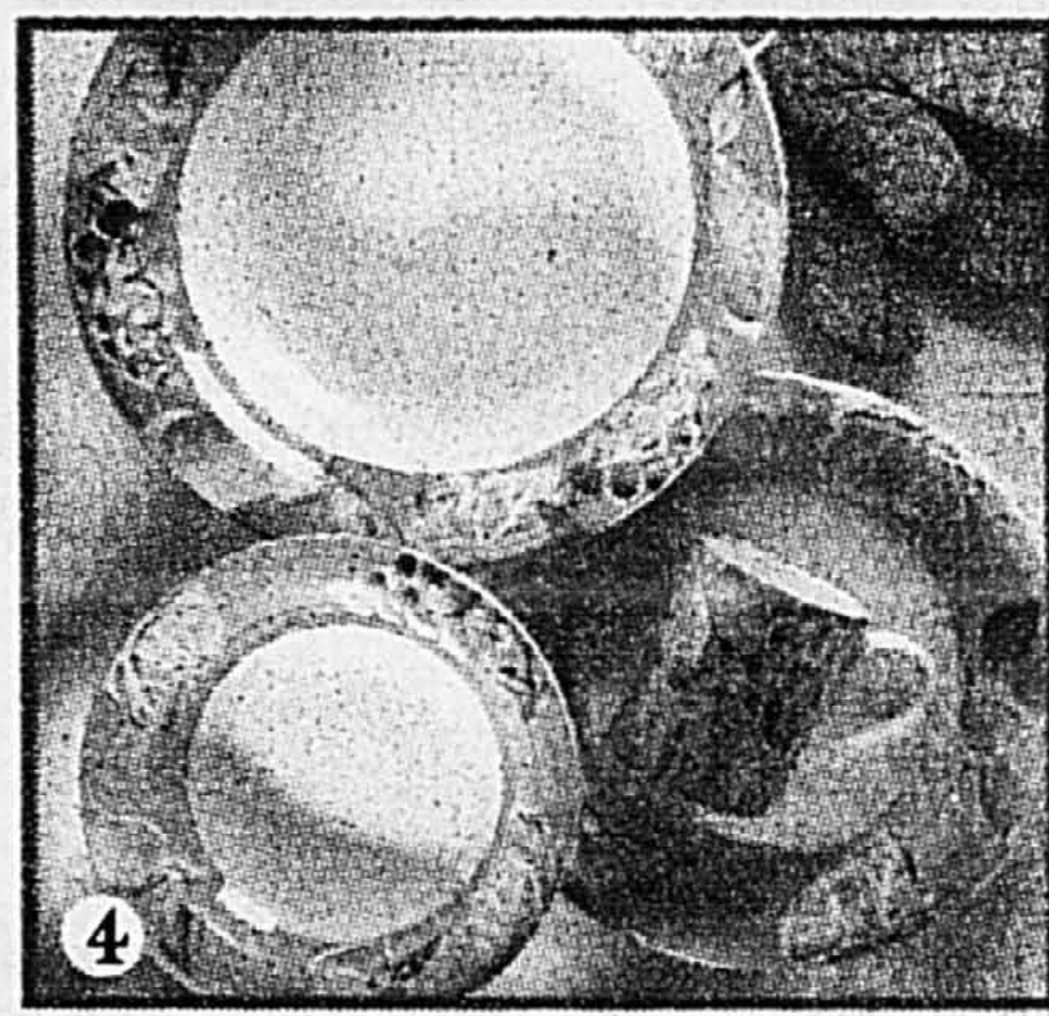
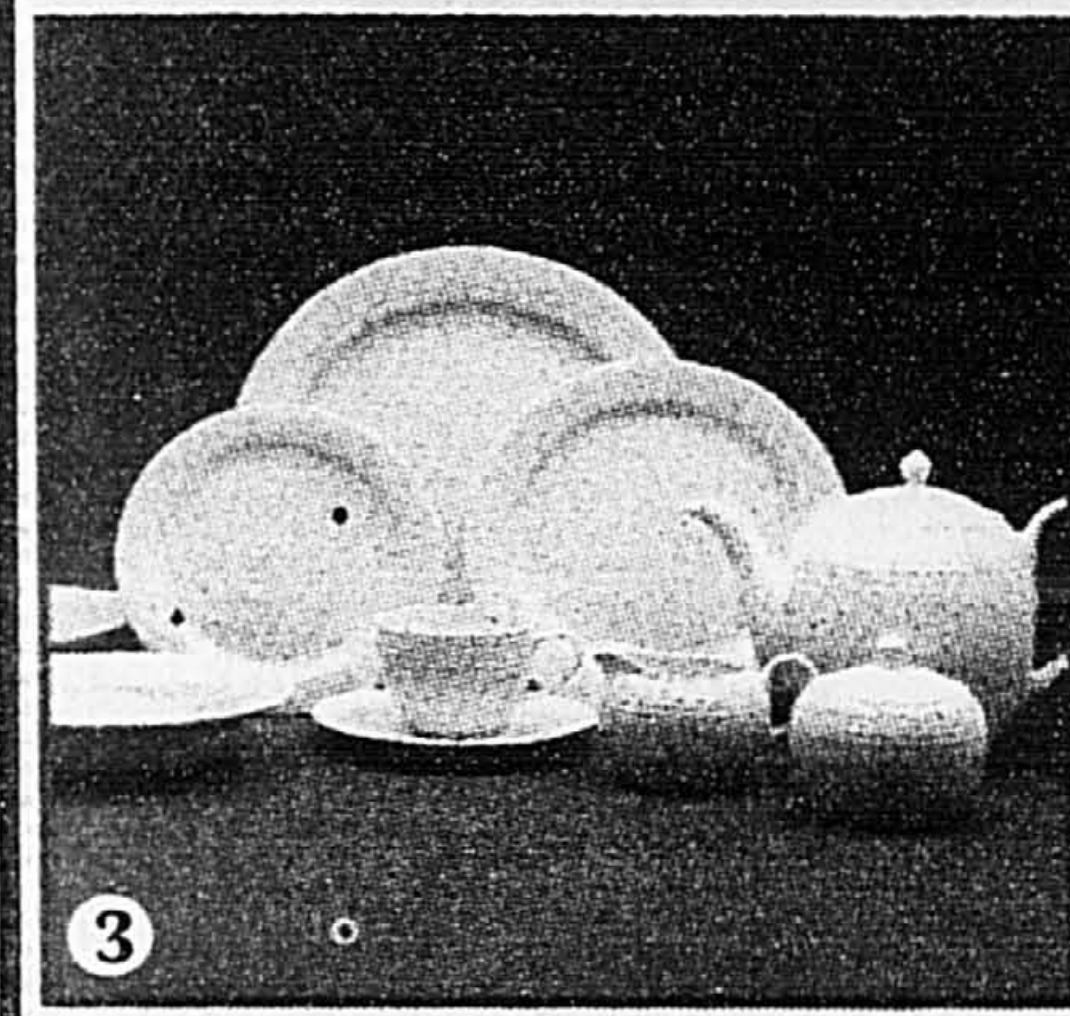
Dès aujourd'hui.

Seulement chez  
**HOLT RENFREW**

Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500 • Fairview, Pointe-Clair, (514) 694-6310 Québec : Place Sainte-Foy, (418) 656-6783 Ottawa : 240, rue Sparks, (613) 238-2200

**NOS PRIX SONT IMBATTABLES  
COMPAREZ: VOUS SEREZ CONVAINCU**

**Nos idées-cadeaux  
sont  
IMBATTABLES!**



**1. Royal Albert Old Country Roses BONI !** 4 bol à soupe gratuits (valeur 288 \$)  
Prix sugg. 760 \$ **Notre prix 376 \$**

**2. Victoria & Beale**  
Choix de combinaisons  
Ens. de 4 morc.  
Assiette à diner Prix sugg. 80 \$ **59<sup>95</sup>**  
Assiette à salade Prix sugg. 43 \$ **29<sup>95</sup>**  
Bol à soupe Prix sugg. 45 \$ **34<sup>95</sup>**  
Tasse et soucoupe Prix sugg. 80 \$ **59<sup>95</sup>**  
Grosse tasse Prix sugg. 54 \$ **39<sup>95</sup>**  
Cafetière Prix sugg. 108 \$ **79<sup>95</sup>**

**3. Noritake Arctic White BONI!** 4 bols à soupe gratuits (valeur 68 \$)  
Prix sugg. 212 \$ **Notre prix 115 \$**

**4. Fruit de Varm**  
Bol à fruits • 34 cm **26<sup>95</sup>**  
Bol • 24 cm **9<sup>95</sup>**  
Assiette à buffet **12<sup>95</sup>**  
Grosse tasse **11<sup>95</sup>**

**5. Couverts Pearlle de Battat**  
Ens. 20 morc.  
Prix sugg. 60 \$ **Notre prix 29<sup>95</sup>**

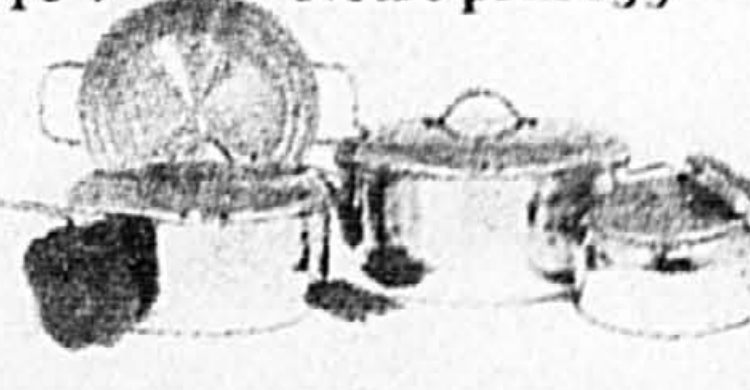
**6. Verrerie Waterford Vintage**  
Ens. 4 morc. Coupe, vin, ou flûte  
Prix sugg. 79 \$ **Notre prix 59<sup>95</sup>**

**7. Ens. 5 couteaux Henckels**  
Prix sugg. 239 \$ **Notre prix 99<sup>95</sup>**

**8. Windstone Collection marbre**  
à partir de **14<sup>95</sup>**

**Cuisinart Mini-hachoir** **29<sup>95</sup>**  
(non illustré)

**10. Lagostina - Italie**  
Milano ens. 7 morc. garanti à vie. Acier inoxydable de qualité exceptionnelle avec solide base en cuivre.  
Prix sugg. 340 \$ **Notre prix 159<sup>95</sup>**



**Le directeur général de Lachine mieux payé que Lucien Bouchard**

MARTIN PELCHAT

Le salaire payé par Lachine à son directeur général est supérieur à celui accordé à leur plus haut fonctionnaire par des villes beaucoup plus importantes comme Laval, Québec, Saint-Laurent, LaSalle ou Verdun.

Selon une liste rendue publique mardi par la municipalité, le directeur général de Lachine, Robert Bourgeois, gagne 132 490 \$, soit 10 000 \$ de plus que le premier ministre Lucien Bouchard (122 305 \$), dont le salaire a été réduit de 6 % en juillet. Me Bourgeois a aussi droit à une voiture et à des frais de fonction.

Avec un salaire de 108 060 \$, l'adjoint de Me Bourgeois, Me Alain Cardinal, gagne pour sa part plus que les ministres (104 407 \$) du gouvernement ou que le sous-ministre des Affaires municipales (103 000 \$).

Trois autres directeurs de Lachine reçoivent plus de 100 000 \$ par année, soit le directeur des incendies (108 369 \$) et les directeurs de l'approvisionnement et des travaux publics (chacun 102 915 \$). Le haut fonctionnaire le moins payé y est la greffière, qui gagne 81 885 \$.

Avec une population de 35 000 personnes et un budget de 54 millions, Lachine compte 11 directeurs et chefs de services sur un total de 300 employés.

À Laval, le directeur général Claude Asselin est payé 126 000 \$. Il a droit à une voiture de fonction, mais ne reçoit aucune allocation de dépenses. Il administre un budget de 418 millions et dirige une fonction publique de 2200 employés.

La Ville de Québec emploie environ 2000 personnes avec un budget de 332 millions et paie son directeur général, Serge Viau, 121 125 \$. Le salaire du directeur général y

est gelé depuis 1993 et il n'a pas droit à une voiture de fonction.

LaSalle, ville voisine de Lachine, a une population de 72 000 habitants, un budget de 85 millions et 425 employés. Elle augmentera légèrement en 1998 le salaire de son directeur général, Gervais Lemay, pour le porter à 104 000 \$. M. Lemay n'a pas droit à une voiture de fonction. Cette ville emploie huit directeurs, dont le plus haut salarié après le directeur général gagne 86 000 \$.

À Saint-Laurent, ville de 74 000 habitants où travaillent 450 employés municipaux et dont le budget est près du triple de celui de Lachine (156 millions), le directeur général Pierre Lebeau gagne environ 100 000 \$. Il a droit à une voiture de fonction et compte sur trois adjoints qui gagnent environ 90 000 \$. En tout, la Ville emploie 12 directeurs.

À Verdun, le directeur général Gaétan Laperge est payé 105 000 \$, mais n'a pas droit à une voiture de fonction. Cette ville de 59 000 habitants, qui emploie 400 personnes, a un budget de 69 millions. Le directeur général est appuyé par trois directeurs de services qui gagnent entre 65 000 et 80 000 \$ et par sept coordonnateurs, qui touchent entre 55 000 et 65 000 \$ par année.

Notons enfin que le directeur général de Lachine, Me Bourgeois, gagne — à 500 \$ près — autant que le directeur général de la STCUM, Jacques Fortin, qui, pour gérer 7400 employés et un budget de 693 millions, est payé 133 000 \$ par an, tout comme le chef du service de police de la CUM, Jacques Duchesneau. Le directeur général de la Ville de Montréal, Gérard Divay, gagne quant à lui 140 000 \$.

Au cabinet du ministre des Affaires municipales, Remy Trudel, on disait hier ne pas disposer de statistiques comparatives des salaires des cadres municipaux, au nom de l'autonomie dont jouissent les villes à cet égard. On y note cependant que les cadres sont également visés par la récupération de 6 % de la masse salariale attendue des employés municipaux.

**Coup à la mafia russe de Montréal**

ANDRÉ DUCHESNE

Dix-sept personnes dont 14 masseuses ont été arrêtées hier après-midi après que les policiers du SPCUM eurent perquisitionné trois salons de massage de Montréal.

L'opération a été menée à 15 h au salon Optimum centre de massothérapie du 2208, boulevard René-Lévesque Ouest, chez Mains magiques du 7421, rue Saint-Hubert et chez Mains santé du 3115, rue Hochelaga.

Trois masseuses et une réceptionniste, toutes d'origine russe et âgées de 19 à 33 ans, se trouvaient à l'intérieur du premier « salon »,

installé dans un logis. Un client, un touriste japonais, a aussi été épinglé. Cinq masseuses et un client ont été arrêtés dans les deux autres endroits perquisitionnés.

« Depuis quelque temps, la mafia russe est très impliquée dans la prostitution à Montréal. Nous venons de lui porter un dur coup », assure Yan Laferrière, porte-parole du SPCUM. Hier, les policiers étaient accompagnés de représentants de l'Immigration, de la Sécurité du revenu et de Revenu Canada. « Ils vont entre autres vérifier si les personnes arrêtées avaient droit de séjour au Canada », ajoute M. Laferrière.

**Le juge lui rend son pot**

Agence France-Presse  
TORONTO

Un juge a acquitté hier un épileptique accusé de culture et de possession de marijuana et ordonné au ministre public de lui remettre certains des 71 plants saisis à son domicile. Dans son verdict, le juge Patrick Sheppard de la Cour provinciale de l'Ontario a déclaré que le Code criminel canadien violait le droit de Terry Parker, 42 ans, de recevoir des traitements médicaux sans danger de poursuite judiciaire, comme le reconnaît la constitution canadienne. M. Parker, à qui la drogue avait été prescrite à des fins médicales, a cependant été reconnu coupable de trafic de marijuana, parce qu'il avait admis en donner à certains de ses amis.

**Precision du mouvement**

Tango  
Bijoutier agréé RAYMOND WEIL

par  
**RAYMOND WEIL**  
GENEVE

Bijoux et montres de haute distinction.

**EVEREST**  
CHERBAKA  
Joaillerie • Bijouterie Depuis 1950  
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)  
H2M 1R9 (514) 388-5358 CEMAZIE

Designs exclusifs en 14k, 18k et platine

Bijoux et montres de haute distinction.

**EVEREST**  
CHERBAKA  
Joaillerie • Bijouterie Depuis 1950  
8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)  
H2M 1R9 (514) 388-5358 CEMAZIE

ROLEX • BREITLING • RAYMOND WEIL • TAG HEUER • GUCCI

**loto-québec** résultats

**Célébration 98**

1 Cadillac Catera

Tirage du 97-12-10 **501D921**  
(numéros non décomposables)

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| 97-12-01 263B329 | 97-12-06 268D776 |
| 97-12-02 364C859 | 97-12-07 201B680 |
| 97-12-03 550A310 | 97-12-08 250A678 |
| 97-12-04 466B501 | 97-12-09 153D515 |
| 97-12-05 203C677 |                  |

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 2575231

1 Cadillac Catera chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31 décembre

**loto-québec** résultats

**Optimotor**

Tirage du 97-12-10

|                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| 1 <sup>er</sup> numéro | 2 <sup>e</sup> numéro |
| <b>556638</b>          | <b>471703</b>         |
| 10 000 \$              | 10 000 \$             |
| 3 <sup>e</sup> numéro  | 4 <sup>e</sup> numéro |
| <b>588701</b>          | <b>097218</b>         |
| 10 000 \$              | 100 000 \$            |

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

**loto-québec** résultats

**649**

Tirage du 97-12-10

**3 17 19 29 37 42**

Numéro complémentaire: **41**

**49**

Tirage du 97-12-10

**5 16 24 28 33 34**

Numéro complémentaire: **35**

**GAGNANTS** **LOTS**

|      |        |                 |
|------|--------|-----------------|
| 6/6  | 0      | 1 000 000,00 \$ |
| 5/6+ | 0      | 50 000,00 \$    |
| 5/6  | 12     | 500 \$          |
| 4/6  | 1 124  | 50 \$           |
| 3/6  | 20 204 | 5 \$            |

Ventes totales: 554 034,00 \$

**Panco**

Tirage du 97-12-10

**3 8 9 10 13**

**15 17 22 27 32**

**40 41 43 44 46**

**58 59 60 64 70**

**Extra**

Tirage du 97-12-10

NUMÉRO **161978**

**Châtelineau**

Tirage du 97-12-10

**3 4**

**934 1879**

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

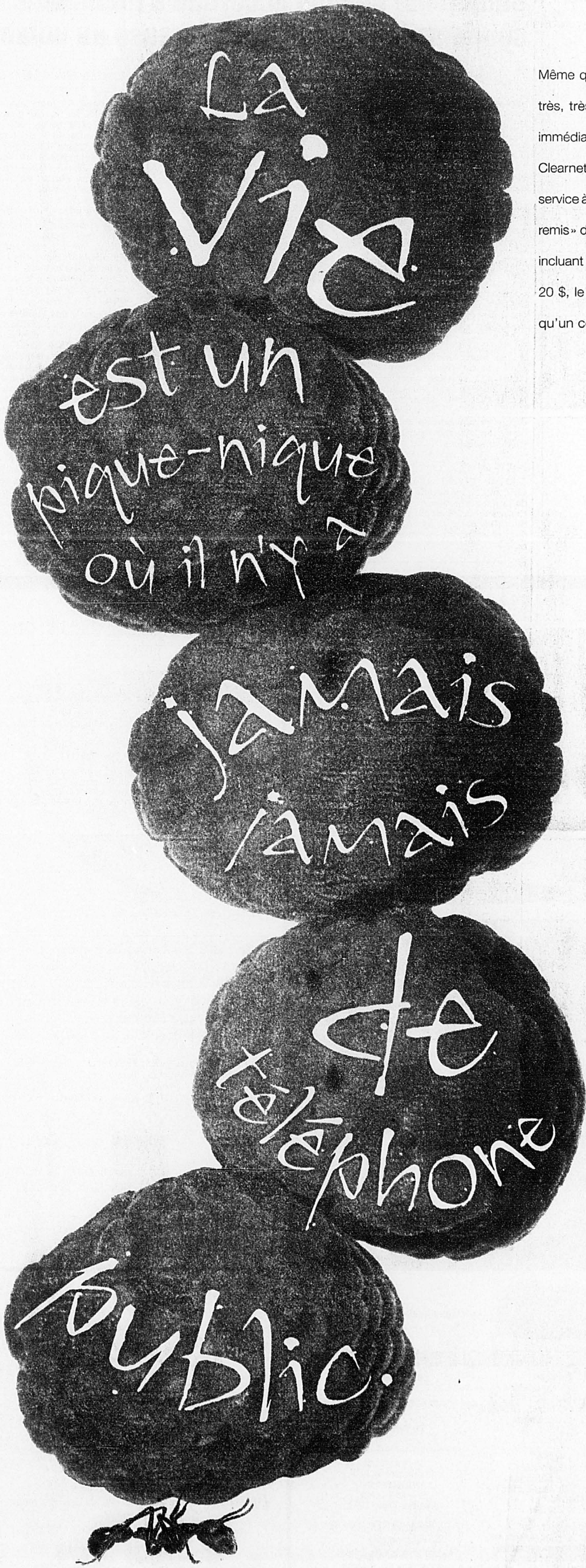
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON**

**LINEN CHEST**

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

|                                    |   |                                       |  |
|------------------------------------|---|---------------------------------------|--|
| Centre ROCKLAND<br><b>341-7810</b> | Place Pontbello BROSSARD<br><b>671-2202</b> | Les Galeries LAVAL<br><b>681-9090</b> | Les Proménades de la CATHÉDRALE<br><b>282-9535</b> |
|------------------------------------|---|---------------------------------------|--|



Même quand on s'amuse, un téléphone sans fil peut être très, très pratique. Surtout s'il vous offre une couverture immédiate d'un océan à l'autre comme le téléphone SCP Clearnet. Et comme vous n'avez aucuns frais de mise en service à payer, aucun contrat à signer, une garantie « argent remis » de 30 jours sur le téléphone et des forfaits mensuels incluant 100 minutes de temps d'appel pour aussi peu que 20 \$, le SCP Clearnet est beaucoup moins cher à utiliser qu'un cellulaire. Qu'attendez-vous ? Le futur est simple.

20 \$ par mois  
100 minutes en tout temps

30 \$ par mois  
100 minutes en tout temps  
+ illimité les fins de semaine

**CLEARNET**<sup>MC</sup>

scp

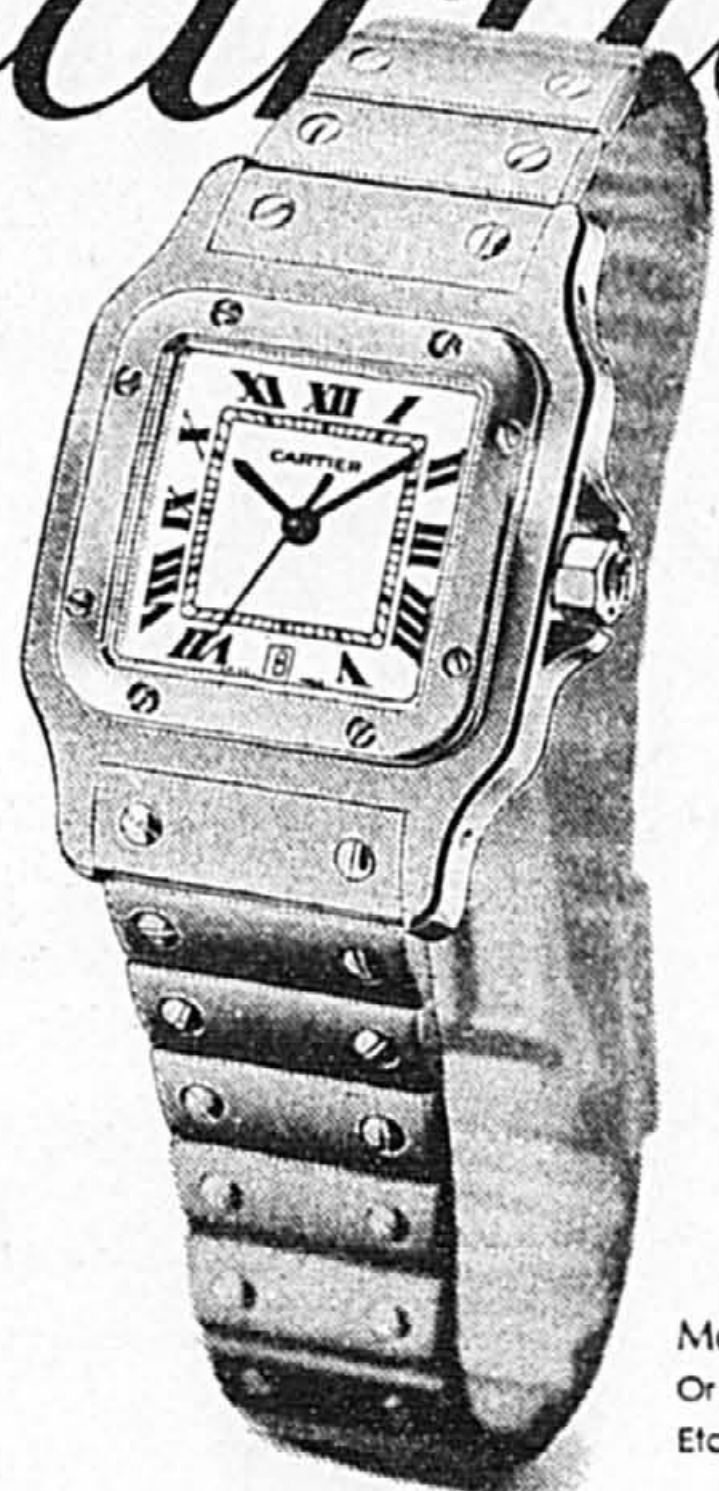
numérique



**FUTURE SHOP**



# Cartier



Montre Santos®  
Or et acier.  
Étanche jusqu'à 30 mètres.

Concessionnaire Cartier Agréé



**BIRKS**

JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240 SQUARE PHILLIPS, MONTRÉAL, 397-2511

## Cinquième chance accordée à un homme condamné cinq fois pour ivresse au volant

Le juge Guérin connaît mal le fonctionnement des peines avec sursis

YVES BOISVERT

Un juge qui avouait la semaine dernière ne pas bien savoir comment fonctionnent les peines de prison avec sursis en a accordé une hier à un homme qui vient d'être condamné pour... la cinquième fois pour ivresse au volant.

Daniel Mondou avait déjà à son dossier 20 condamnations, dont quatre pour ivresse au volant, quand il a été arrêté le 9 décembre 1996. Complètement saoul, il venait de heurter avec sa voiture deux hommes qui se battaient dans la rue, à l'angle des rues Désormeaux et Hochelaga, à Montréal.

Mondou, 37 ans, conduisait sans permis. Il était sous le coup d'une ordonnance de probation de trois ans, consécutive à sa plus récente condamnation pour voies de fait. Il a été emprisonné immédiatement et était détenu depuis presque un an, au moment de sa condamnation par un jury, il y a deux semaines.

### Lourd passé

Même si la détention préventive est comptée en double au moment de la détermination de la peine, la Couronne réclamait cinq ans de pénitencier pour le chauffard. Son dossier est parmi les pires du genre.



Daniel Mondou

PHOTO La Presse

Il a passé 14 jours aux soins intensifs. Sa hanche a été disloquée, son bassin et six de ses côtes fracturés. Il a une tige de métal dans une jambe. On a dû lui greffer un muscle dans le dos. Il a subi cinq interventions chirurgicales, dont une de huit heures.

### Une maladie : l'alcoolisme

Me Jeannot Décarie, de la Couronne, pensait pouvoir convaincre le juge qu'avec semblable dossier, une lourde peine était de mise. Le juge Claude Guérin, de la Cour supérieure, ne l'entendait pas ainsi.

Le juge a mis l'affaire sur le compte d'une maladie : l'alcoolisme. Il a demandé à l'avocat de la défense si une thérapie était envisageable et a reporté l'affaire à lundi dernier. Ce jour-là, eureka, Mondou prenait conscience de son alcoolisme. Un représentant de la maison Villa de la paix, a dit au juge avoir rencontré Mondou 30 minutes et avoir vu en lui un « bon gars » apte à la thérapie.

Hier, le juge Guérin a donc permis à Mondou de recouvrer sa liberté, en lui infligeant deux ans de prison « avec sursis ». Mondou demeurera en liberté en se pliant à certaines conditions, dont une thérapie de six mois pour contrer son alcoolisme et une interdiction de conduire pendant cinq ans.

Mondou a causé de sérieuses blessures à Alain Poirier, 30 ans, et Stéphane Leduc, 25 ans. Poirier a passé cinq jours à l'hôpital, et a été en convalescence six semaines. Il a subi des fractures à la clavicule, au bassin, au coccyx, aux côtes, à une vertèbre du cou et au crâne.

Leduc a passé un mois à l'hôpital. Il a été traîné sur 90 mètres par la voiture de Mondou. Il est resté coincé sous la voiture 40 minutes.

**Le Château Frontenac**  
Plaisirs d'hiver hors du commun !  
Ne manquez pas la frénésie des festivités de la 44<sup>e</sup> édition du Carnaval de Québec !



### Forfait Carnaval

- Hébergement pour 1 nuit • Petit déjeuner buffet • 2 effigies du Carnaval
- Stationnement
- À partir de 155\$ en occupation double, taxes en sus.
- Offert les 30 et 31 janvier 1998\*
- Pour réserver : 1-800-441-1414 ou (418) 692-3861 et demandez l'offre LCF # 41
- \* Selon disponibilité



LE CHÂTEAU FRONTENAC  
HOTELS CANADIEN PACIFIQUE

LA MAISON ACADIENNE

En plein cœur du Vieux-Québec, venez découvrir... **HÔTEL M A** le charme et le confort de notre demeure ancestrale

### FORFAIT GASTRONOMIQUE

à partir de 119.00 \$  
par personne, pour deux jours, en occupation double (2 nuits, 2 petits déjeuners continentaux, 2 soupers)  
Valable du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mai 1998  
Autres forfaits disponibles : ROMANTIQUE, CALÈCHE, PLAISIRS D'HIVER, MOTONEIGE, TRAINEAU À CHIENS, SKI MONT-SAINTE-ANNE...  
Tous nos forfaits comprennent le stationnement, les taxes et le service.

Restaurants participants  
LA CARAVELLE • LE VENDÔME

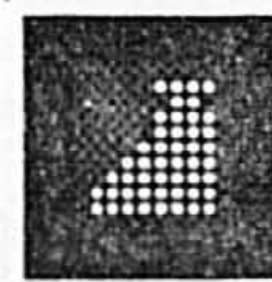
1-800-463-0280 • (418) 694-0280

La qualité est aussi dans le prix.



Mais surtout dans le confort d'une chambre beaucoup plus grande que la moyenne avec une vue sur le fleuve garantie et un service attentionné et sans prétention. Vous préférez les formules « Tout inclus » ? Informez-vous sur nos forfaits sports & culture au 1 800 463-5256.

\* Tarif en vigueur, en classe hospitalité (par chambre/par nuit), du vendredi au dimanche du 1<sup>er</sup> novembre 1997 jusqu'au 15 février 1998 à l'exception des 6, 7, 13 et 14 février 1998. Offre majorée à 89 \$ du 16 février au 30 avril 1998. Selon disponibilité.



LOEWS  
LE CONCORDE  
1 800 463-5256

Arrêtez la terre de tourner pour quelques jours.

Et faites une pause au Hilton.

Après une semaine mouvementée, quoi de plus agréable que de s'évader et de refaire le plein avec un forfait « BounceBack Weekend™ ». Voilà une occasion unique de relaxer, de se faire plaisir et, enfin, de faire des activités ensemble! Le petit déjeuner continental vous sera servi gratuitement tous les matins. Vous pouvez réserver soit sur Internet au [www.hilton.com/bounceback](http://www.hilton.com/bounceback), en téléphonant à votre agent de voyages, au 1-800-HILTONS ou le Québec Hilton au 1 418 647-2411.



QUÉBEC  
**HILTON**

1100 boul. René-Lévesque est., Québec, Québec

Offre en vigueur 7 jours par semaine jusqu'au 31 décembre 1997. Le tarif annoncé est en dollars canadiens. Séjour gratuit pour les enfants de tout âge partageant la chambre des parents. Selon les disponibilités. Réservations à l'avance requises. Le tarif ne comprend pas les taxes et les pourboires et ne s'applique pas aux réunions, congrès, groupes ou à toute autre promotion.

Toutes les escapades mènent à Québec!



**Le Vieux-Québec**  
Charme et gastronomie

[www.vieux-quebec.com](http://www.vieux-quebec.com)

**79.50 \$**  
par personne, par nuit, minimum 2 nuits, 2 personnes.

UN CADEAU IDÉAL

- Incluant
- 2 nuits à l'hôtel de votre choix
  - les déjeuners complets
  - 2 soupers table d'hôte pour 2 personnes au restaurant de votre choix
  - les taxes
  - le stationnement sur place
  - les pourboires
- Valide jusqu'au 26 juin 1998

### LES HÔTELS

**Château Bellevue**  
Au cœur du Vieux-Québec  
Vue sur le fleuve  
À deux pas du Château Frontenac  
Face à la Terrasse Dufferin  
1 800 463-2617  
16, rue de la Porte

**Manoir Lafayette**  
Situé sur la Grande Allée  
Près du Centre des congrès  
Aux portes du Vieux-Québec  
1 800 363-8203  
661, Grande Allée Est

**Château Laurier**  
Situé sur la colline parlementaire  
Voisin des Plaines d'Abraham  
Près du Centre des congrès  
1 800 463-4453  
695, Grande Allée Est

### LES RESTAURANTS

**Le Louis-Hébert**  
•  
**Aux Anciens Canadiens**  
•  
**Le Patrimoine**

10 % de rabais, du dimanche au jeudi, sur présentation de cette annonce. Jusqu'au 30 mai 1998.

Certificats-cadeaux disponibles.  
Autres forfaits disponibles: Motoneige, ski, calèche, Village des sports, etc.

FORFAITS  
**SKI**

**52 \$\*** **61 \$\***

STONEHAM / LE MASSIF | MONT STE-ANNE

- Chambre luxueuse
- Petit déjeuner continental
- Billet de remontée au centre de ski de votre choix

**HÔTEL LE DAUPHIN**  
1-800-668-5911

\*Par personne, en occupation double. Taxes en sus.

Obtenez plus de renseignements en téléphonant au

**1 800 363-7777** Poste Q-9

[www.quebec-region.cuq.qc.ca](http://www.quebec-region.cuq.qc.ca)

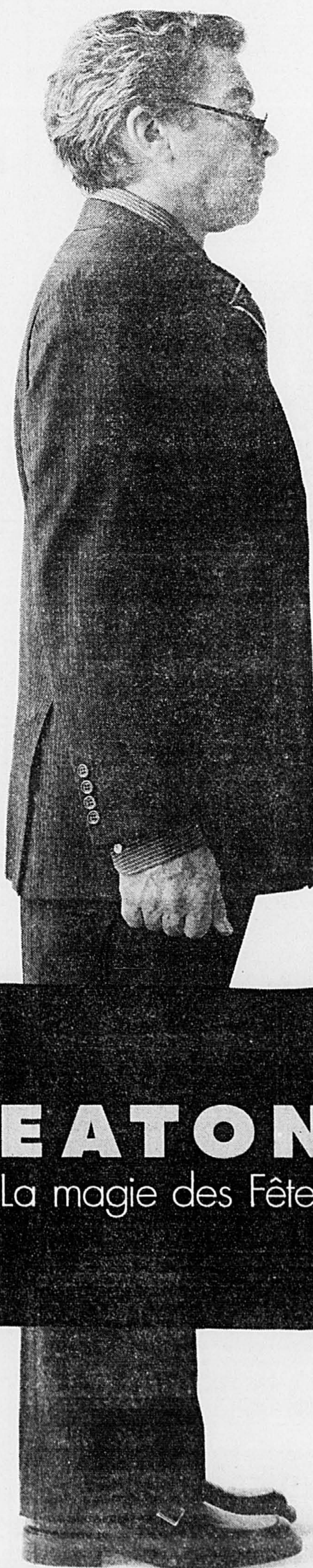
TOUTES  
LES PASSIONS  
MÈNENT À

Communauté urbaine de  
**QUÉBEC**  
TOURISME & CONGRÈS

# 30%

de rabais\*

## sur chemises habillées et cravates



**Vous ne pouvez  
vous tromper avec  
ces marques de  
premier plan :**

- ◆ Christian Dior
- ◆ Hathaway
- ◆ Arrow
- ◆ Van Heusen
- ◆ Distinction
- ◆ et autres !

# EATON

La magie des Fêtes



**Il vous faut plus de temps  
pour magasiner ?**

**Pour faciliter votre magasinage des fêtes,  
nos magasins sont ouverts jusqu'à 21 h  
du lundi au vendredi et jusqu'à 17 h samedi  
et dimanche.**

# Offrez-leur un cadeau qui dure toute une vie!

*Vous serez fier de leur offrir un cadeau qui sera utile et qui leur donnera fière allure.*



**QUEL PRODIGE!**  
Le chapeau Tilley est élégant et confortable. Il est fait au Canada et est reconnu comme «le meilleur et le plus pratique chapeau de plein air au monde».



- VOICI POURQUOI :**
- il flotte (on l'a porté aux Jeux Olympiques et à la Coupe des Amériques);
  - il s'attache (à l'aide de cordons réglables avant et arrière escamotables);
  - il est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure (idéal pour les excursions; Sir Edmund Hillary le porte);
  - il bloque les rayons UV-A et UV-B;
  - il ne rétrécit pas (lavable à la machine);
  - il y a une taille pour tous les tours de tête (même pour les petits-enfants);
  - il sera remplacé sans frais si jamais il s'use;
  - il est assuré contre la perte (2 ans, tous risques, déductible de 50%);
  - il est accompagné d'un manuel d'instructions de quatre pages et de huit «copains-copains», pour votre bon plaisir!



LES CHAPEAUX TILLEY SONT DISPONIBLES AUX MAGASINS DE DÉTAIL SUIVANTS :

|  |  |
|--|--|
| <b>Baie D'Urfé</b><br>Wildlifers .....514-457-4144     | L'Aventurier.....514-849-4100  |
| <b>Brossard</b><br>L'Aventurier .....514-462-3389      | Tilley Endurables .....514-272-7791                                      |
| <b>Dorval</b><br>Boutique Scout Shop.514-683-3004      | <b>Pointe Claire</b><br>La Première Co.<br>des Paniers .....514-695-7038 |
| <b>Laval</b><br>L'Aventurier .....514-681-8030         | Les Collections<br>de la Faune.....514-630-4777                          |
| <b>Montréal</b><br>Blacks International ..514-739-4451 | <b>St-Laurent</b><br>Magasin Jasmin .....514-332-2978                    |
| Chas. Johnson<br>& Son Inc. ....514-878-1931           | <b>St-Bruno</b><br>Les Collections<br>de la Faune.....514-461-3138       |
| Henri-Henri .....514-288-0109                          | <b>Sherbrooke</b><br>Roger Labonté .....819-562-0885                     |
| Jet Setter.....514-271-5058                            |  |

# Laval

## Diminution de services à la STL et menace de fusion ou de privatisation

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Considérant être dans un cul-de-sac à la suite du refus des chauffeurs de rouvrir leur convention collective, la Société de transport de Laval demandera officiellement au gouvernement de créer des conditions pour permettre sa privatisation ou sa fusion avec la STCUM et la STRSM.

Le président de la STL, Jean-Jacques Beldié, a aussi annoncé, hier, lors du dévoilement du budget 1998 de la société qu'il y aura en mars une diminution de 50 000 heures de service aux passagers, ce qui entraînera l'abolition de six circuits et la mise à pied de 60 chauffeurs et de 12 employés d'entretien.

Avec le retrait des circuits 25, 27, 36, 44, 55 et 66, quelque 6000 usagers des quartiers Saint-Vincent-de-Paul, Duvernay, Laval-Ouest, Fabreville, Chomedey et Sainte-Dorothée devront se trouver un autre moyen de transport.

Cette diminution, qui représente 13 % du total des heures de service de la STL, permettra une économie de 3,4 millions de dollars.

Dans le but d'amoinrir sans

doute la colère des usagers touchés, la STL fera passer en mars le prix du passage payé en espèces de 2,60 \$ à 2,55 \$. Par contre, le tarif régulier par ticket sera maintenu à 10 billets pour 20 \$, ce qui représente 2 \$ du passage.

Pour les personnes de 65 ans et plus et les étudiants, la STL mettra en circulation, en mars, une nouvelle carte mensuelle locale à tarif réduit qui se vendra 30 \$. Avec cette nouvelle mesure, la STL croit pouvoir aller chercher 250 000 \$ de revenus nets additionnels.

À compter de septembre, les étudiants de 18 à 21 ans pourront aussi profiter du tarif réduit en présentant une carte d'identité démontrant leur statut.

AMT, TVQ et TPS

Le président de la STL attribue principalement à trois facteurs les difficultés financières que connaît la société : l'arrivée de l'Agence métropolitaine de transport, mise sur pied, soutient-il, pour aider davantage la STCUM, et les ristournes de la TVQ et de la TPS qui ont été abolies.

M. Beldié a précisé que devant l'entêtement des chauffeurs qui refusaient l'interligne et l'amplitude, la STL devait passer aux actes.

« Le syndicat pensait que l'on bluffait, mais ce n'est pas du tout le cas. Nous allons commencer à envoyer les avis de congédiement juste avant les Fêtes, ce n'est drôle

pour personne, mais nous n'avons pas le choix puisque nous devons faire parvenir la liste des personnes touchées au ministère du Travail. Nous voulions ne jamais arriver à cette situation, nous étions même prêts à mettre cinq millions de dollars sur la table pour des mises à la retraite anticipées, mais le syndicat a refusé », a déclaré à La Presse M. Beldié juste avant d'aller expliquer son budget aux membres du conseil municipal.

Dans son allocution, parlant de privatisation ou de fusion, il a dit : « Quoi qu'il en soit, nous demandons au gouvernement de préciser un horizon de réalisation de l'une ou l'autre des options. À notre avis, la privatisation ou la fusion doit se réaliser au plus tôt pour éviter que le prochain budget de la STL soit soumis aux mêmes pressions et mène à d'autres réductions de service. Pour remettre la STL sur la bonne voie, il n'y a pas mille solutions : c'est la privatisation, la fusion ou la modification des conditions de travail. »

Le budget de la STL pour 1998 passe à 62 529 249 \$, soit une baisse de 5,2 % (65 968 483 \$) sur celui de 1997. La contribution de la municipalité sera de 33 882 206 \$ par rapport à 34 201 307 \$ en 1997.

Le coût net de l'AMT pour la STL est de 6,2 millions, en plus du 1,5 million que la Ville paie sur la base d'un cent par 100 dollars d'évaluation pour le développement du réseau.

## Le syndicat parle de la fermeture d'esprit de la STL

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Une chance que le ridicule ne tue pas ! » Tel a été le premier commentaire du président du syndicat des chauffeurs d'autobus de la STL, Denis Martel, après avoir écouté le discours du président de cette société, Jean-Jacques Beldié, sur le budget 1998.

« Il coupe des circuits, pénalise du monde, mais en contrepartie il baisse les tarifs. Depuis 1985 que je fais partie des négociations à la STL et je n'ai jamais entendu parler des besoins d'interligne (les chauffeurs travaillent sur plus d'un circuit) ou d'amplitude (leurs heures de travail sont étalées sur une plus lon-

gue période) et voilà que d'un coup sec on arrive avec ça, tout en réduisant des tarifs. Quelque part, il y a quelque chose de pas normal; ou c'est parce que j'ai mal compris ou c'est parce qu'il niaise. Et ce n'est pas de notre faute s'il y a des réductions de service », a repris M. Martel mitraillé de questions par les journalistes.

Ceux-ci lui demandaient pourquoi il ne pouvait pas y avoir d'amplitude et d'interligne à la STL comme cela existe presque partout dans les sociétés de transport ?

« L'amplitude telle que demandée ne peut pas s'appliquer à Laval. Nous sommes prêts à retourner à la table pour de véritables négoc-

iations, pas pour nous faire imposer l'amplitude et l'interligne. Il n'est pas question pour nous que nous embarquions dans cette démarche. Nous ne voulons pas une photocopie de la convention de la STCUM », a ajouté le président du syndicat.

Il a précisé que le syndicat était allé négocier de bonne foi à la demande de l'employeur pour l'aider à récupérer des sommes d'argent. « Nous n'étions pas obligés d'y aller. Notre convention ne se termine qu'en 1999. Nous y allons et nous nous retrouvons devant un cul-de-sac. À cause d'une fermeture d'esprit de la STL, c'est le public qui va payer. »

# SOLDE AVANT NOËL

## RABAIS DE 20% À 50%

sur une sélection de vêtements pour hommes tels que

**PALETOTS – IMPERMÉABLES  
PARKAS – BLOUSONS  
PANTALONS  
CHEMISES SPORT  
CARDIGANS – CHANDAILS  
COMPLETS – VESTONS SPORT  
CHAUSSURES  
BOTTES – PANTOUFLES**

*Le choix peut varier d'un magasin à l'autre.*



**MONTRÉAL**  
• 4475, boul. Métropolitain Est... 374-4555  
• Carrefour Laval... 687-1670  
• Centre Eaton (niveau métro)... 849-9281  
• Fairview Pointe-Claire... 694-9050

**NOUVEAU MAGASIN À BROSSARD**  
• Place Portobello... 466-8204

• Galeries d'Anjou... 353-6310  
• Promenades St-Bruno... 653-5100  
• Carrefour Angrignon... 366-0762  
• Centre Rockland... 735-5441

## Et si la semaine prochaine vous ne pouviez plus parler?

Ou si vous ne pouviez plus marcher? Ou si votre vue s'embrouillait? C'est ça vivre avec la sclérose en plaques. Mais vous pouvez nous aider à rétablir le circuit.

**1-800-288-7582**  
Société canadienne de la Sclérose en Plaques

Chez Union Luminaires et Décor nous faisons toute la lumière sur Noël et sur la joie d'offrir des cadeaux. Nous offrons des articles d'éclairage de qualité à des prix fort raisonnables et maintenant, une gamme complète de meubles et d'accessoires décor.

Cadres à partir de 39\$

Découvrez les luminaires les plus nouveaux et les plus novateurs. Que votre décor soit moderne, traditionnel, rétro ou classique, vous trouverez les lustres, les plafonniers, les appliques ou les lampadaires qui répondront à vos goûts.

Notre collection d'accessoires décor comprend des canapés, fauteuils et repose-pieds élégants et

Lampe Tiffany avec cadre en PRIME 199\$

Plafonnier en verre Murano de ton albâtre 329\$

## Offrez des cadeaux de Noël brillants signés Union Luminaires et Décor.

Torchère 399\$

confortables, des tables d'appoint en fer forgé, bois et verre ainsi que des miroirs, des estampes encadrées, de la quincaillerie pour salles de bains, des tringles décoratives et des trésors

Applique 39\$

originaux de notre collection d'articles-cadeaux tels que des vases, des plateaux de service et des cadres. En fait, des articles précieux et du temps des Fêtes pour tous les coins et recoins de votre demeure ainsi que pour les êtres chers. Retrouvez l'esprit des Fêtes et profitez de la belle saison en gâtant les personnes que vous chérissez le plus avec des cadeaux signés Union Luminaires et Décor. Joyeuses Fêtes. Et bienvenue chez vous.

Miroir peint à la main 649\$  
Buffet 999\$  
Applique 129\$

# UNION Luminaires & Décor

8150, boul. Décarie angle Royalmount. 340-5000  
Stationnement gratuit. Emballage-cadeau sans frais.  
Lun. au mer. de 8 h 30 à 18 h. Jeu. et ven. de 8 h 30 à 21 h.  
Sam. de 9 h à 17 h. Dim. de 12 h à 17 h.  
Visa, MasterCard, Amex, Interac et Télécrédit

## Montréal métro

## La police de la CUM cible trois quartiers chauds

MARTIN PELCHAT

La police de la CUM entend accorder une attention particulière en 1998 à trois quartiers montréalais qui se sont démarqués au cours de la première phase de la réforme de la police de quartier par l'intensité de leurs problèmes.

Il s'agit des quartiers desservis par le poste 18 (Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne), par le 22 (Centre-Sud) et par le 23 (Hochelaga-Maisonneuve), où une analyse a démontré que le taux de criminalité est deux fois plus élevé qu'ailleurs.

Le rapport sur les « orientations stratégiques » du service de police pour 1998, rendu public cette semaine, souligne aussi que l'insécurité est trois fois plus élevée chez les résidents de ces quartiers, que quatre fois plus d'entre eux jugent avoir une mauvaise qualité de vie

et qu'ils sont deux fois et demie plus nombreux à envisager un déménagement.

Il est donc nécessaire de « freiner le déclin de ces quartiers », et de contribuer à leur « réhabilitation », fait valoir le document de la police, qui rappelle que ces quartiers abritent une proportion plus élevée de chômeurs et d'assistés sociaux, notamment chez les jeunes.

« Ce sont des gens qui vivent des problèmes sociaux, pas des problèmes criminels, remarque pour sa part le directeur Jacques Duchesneau. Ce qu'on veut faire,

c'est tenter de prévenir, notamment en travaillant avec les CLSC, qui sont une ressource extraordinaire. »

« L'ampleur des difficultés y est telle qu'il est clair que le SPCUM ne peut laisser tous ces problèmes à la seule charge des postes de police desservant ces quartiers », estime M. Duchesneau.

## Baisse de la criminalité

De façon générale, les statistiques compilées au cours des huit premiers mois de 1997 laissent entrevoir une baisse de la criminalité dans l'île de Montréal par rapport à 1996, alors que le nombre total d'infractions au code criminel avait augmenté de 3,7 %, soit la première hausse depuis 1992.

Le service de police promet en outre de porter une attention particulière l'an prochain à trois types de criminalité : celle des motards et

du crime organisé, celle des gangs de rue, et enfin le vol de véhicules moteurs.

« La situation des jeunes sur le territoire de la CUM est très préoccupante, souligne-t-on. Le nombre d'adolescents diminue, mais une plus grande proportion d'entre eux commettent des crimes de violence. Le taux de jeunes accusés de crimes violents a plus que doublé au cours des 15 dernières années. »

Le vol d'automobiles inquiète aussi la police, car après deux années de baisses consécutives, ces crimes ont augmenté de 12 % en 1996, pour retrouver le niveau du début des années 90, quand la CUM détenait le record canadien. Une surveillance accrue sera donc exercée dans des zones à problèmes comme les stationnements des centres commerciaux et de l'aéroport de Dorval.

La police entend par ailleurs, laisser d'autres organismes comme Hydro-Québec et Gaz Métropolitain, intervenir les premiers là où la présence policière n'est pas requise et qu'il n'y a pas de « danger grave ».

Un nouveau numéro de téléphone pour les appels non urgents sera en outre communiqué aux citoyens. « Le citoyen devra soit se rendre au poste pour rédiger un rapport de vol de biens à domicile ou de vol d'auto, soit donner des renseignements au téléphone, soit attendre la visite d'un enquêteur », explique Jacques Duchesneau.

La priorité du service de police sera cependant de terminer la réforme de la police de quartier. Au cours des premiers mois de 1998, 26 postes et deux centres opérationnels s'ajouteront dans le Nord et l'Est aux 23 postes de la phase 1.

## Meurtres du Harvey's : décision le 16 décembre

YVES BOISVERT

Les deux adolescents qui ont admis avoir participé au double meurtre du restaurant Harvey's de la Côte-des-Neiges connaîtront leur peine le 16 décembre.

Le juge Robert Sacchitelle, de la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, n'a pas encore accepté la proposition commune de la défense et de la Couronne dans cette affaire, qui recommandent une peine de 33 mois d'emprisonnement.

Les deux adolescents, maintenant âgés de 15 et 16 ans, avaient planifié un hold-up avec Tran Sy Tuan, 20 ans, un ancien employé du restaurant.

Le 28 octobre 1996, à la fermeture, vers 4 h, le trio a attendu à l'extérieur que les employés sortent. Avec des machettes, ils ont forcé les trois employés à rentrer dans le restaurant.

Robert Pinto, 32 ans, et son collègue Guy Desmarais, 44 ans, ont été attachés et bâillonnés dans la cuisine du restaurant pendant que Tuan descendait avec Annie Pellerin, 21 ans, au coffre-fort dans le sous-sol du restaurant.

La jeune femme ne connaissait pas la combinaison du coffre-fort et Tuan lui a donné un coup de machette en pleine tête, la laissant pour morte. L'adolescent de 15 ans, appelé par Tuan, a vu la jeune femme gisant par terre, dans une mare de sang.

Tuan est remonté et a demandé la combinaison à Desmarais, qui ne la connaissait pas non plus. Tuan lui a alors tranché la gorge. Tuan a ensuite demandé le numéro de la carte bancaire de Pinto, qui a dit ne pas le connaître. Tuan l'a égorgé lui aussi. Les deux sont morts.

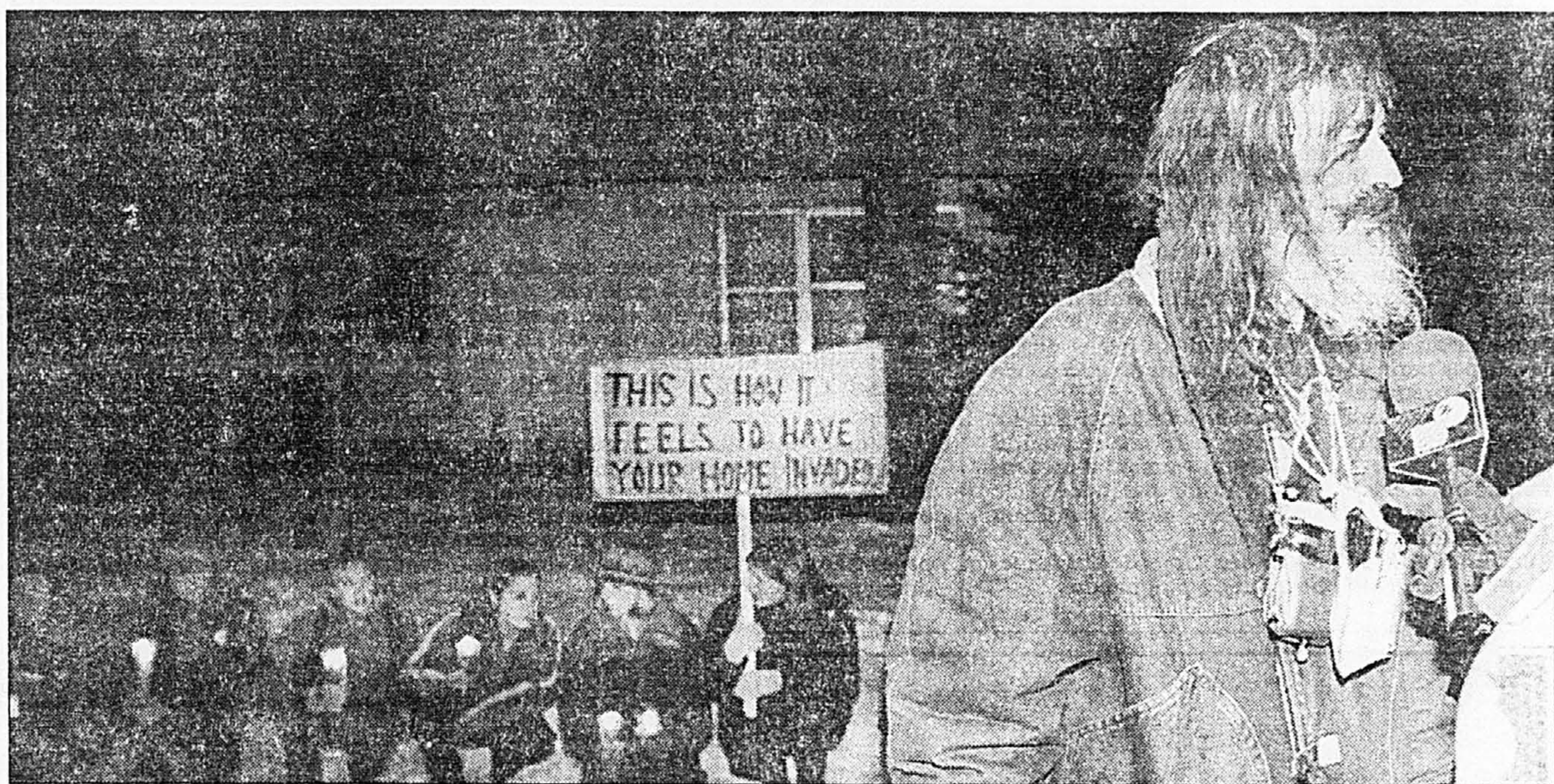
Les deux plus jeunes, qui ont assisté à ce massacre non planifié, ont « paniqué ». Les trois sont partis du restaurant avec les 200 \$ de la caisse.

Annie Pellerin a survécu presque miraculeusement à la tentative de meurtre et a pu aider la police à retrouver les agresseurs. Elle a connu Tuan quand il travaillait au restaurant. Elle a témoigné avec assurance lors de l'enquête préliminaire du présumé assassin, arrêté avec ses deux complices le 28 août.

Dans les circonstances, la Couronne a accepté que les deux adolescents plaident coupable à une accusation moindre d'homicide involontaire, ce qu'ils ont fait lundi.

Hier, le juge Sacchitelle a écouté les recommandations des avocats quant à la peine et a remis sa décision à la semaine prochaine.

Le procès pour meurtre de Tuan aura lieu cet hiver au palais de justice de Montréal.



Quand Desmond Boswell a quitté sa tente de la rue Brisbane à Hudson, une quinzaine de jeunes, chandelles allumées à la main, l'attendaient en dehors du périmètre de sécurité dressé par la police. Des adolescents qui vantaient sa gentillesse.

## Le squatteur d'Hudson lève le camp

PIERRE GINGRAS

Desmond Boswell est un marginal dont la Ville d'Hudson aurait bien aimé se passer.

Mais hier, en fin de journée, menacé d'expulsion par un huissier qui avait même obtenu d'un juge l'autorisation d'utiliser la force si nécessaire, l'homme de 56 ans a finalement donné suite aux conseils de ses amis. Devant un fort contingent de journalistes et de caméramen, il a quitté son abri de fortune avant que les policiers n'interviennent en force.

La Ville devait nettoyer la place au cours de la soirée en espérant que l'anticonformiste ne reviendrait plus jamais rue Brisbane, là où il habitait pourtant depuis plus de 30 ans. « J'espère bien revenir ici. C'est mon petit coin de planète à moi. Mon esprit est ici. Je ne sais que faire de ces bouts de papier qui ne visent qu'à me détruire », a-t-il dit en parlant de l'avis d'expulsion.

Histoire étrange que celle de Desmond Boswell.

Il habite une maison héritée de sa grand-mère dans les années 70. Il y a quelque temps, la Ville le poursuit pour arriérés de taxe, autour de 16 000 \$. On lui prête l'ar-

gent et, de fil en aiguille et plusieurs passages devant les tribunaux, le prêteur met finalement la main sur la propriété. Le nouveau propriétaire fait démolir en 1994 la maison qui est dans un piteux état. Mais durant tout ce temps, Desmond Boswell continue d'habiter sur la propriété au grand dam des voisins.

Si M. Boswell est grandement apprécié par les jeunes du voisinage, les propriétaires du coin n'apprécient guère sa cour qu'ils considèrent comme un dépotoir. Les gens de la rue Brisbane et de la rue voisine, une quinzaine de propriétaires, ont même formé une association pour trouver une solution au cas Boswell. « Plusieurs trouvent l'histoire de M. Boswell pathétique et ils sont sympathiques à sa cause. Mais tout le monde doit payer ses taxes, explique Michel Gaudette, président du groupe. Les propriétés voisines de son terrain ont perdu beaucoup de valeur à cause de l'état lamentable des lieux. L'été, il se promenait à demi-nu, recouvert seulement d'un pagne. »

M. Gaudette ajoute que pour certains, dont une voisine de 87 ans en lutte depuis 20 ans contre lui, ce sont des revenus de retraite qui risquent ainsi de baisser. « On lui a offert de

l'installer ailleurs à Hudson, mais il a refusé. Je ne comprends pas que la Ville d'Hudson ait toléré la situation aussi longtemps. »

Le propriétaire du terrain de Boswell a finalement obtenu un avis d'expulsion mardi. L'ultimatum n'a pas porté fruit. C'est hier à 15 h 30, en présence de plusieurs agents de police plutôt discrets que la loi a montré ses dents.

Si à l'époque, il habitait souvent sous la tente près de sa maison au cours de l'été. (Les jeunes du coin aimaient aussi camper sur son terrain), Desmond Boswell était confiné à la tente depuis quelques années déjà. Une tente faite de matériaux divers et recouverte d'une toile solaire servant à réchauffer les piscines. Des amis et une dame l'ont aidé hier à vider sa tente de ses effets les plus précieux, notamment ses deux chais.

Et M. Boswell est finalement sorti sous les feux des projecteurs vêtu d'une belle veste d'hiver en denim. Une quinzaine de jeunes, chandelles allumées à la main l'attendaient en dehors du périmètre de sécurité dressé par la police, des adolescents qui vantaient sa gentillesse et sa compréhension des jeunes. Et d'une certaine manière, sa marginalité.

**EXCLUSIF**  
VIENNENT LES FROIDURES  
Luxeux manteaux  
en peau d'agneau léger  
espagnol merinos

**POUR FEMMES ET HOMMES. CONFECTION SUR MESURE. TAILLES RÉGULIÈRE ET PETITE**

Manteaux en peau d'agneau renversé confortablement chaud par temps froid, sous la neige ou la pluie.

**UN CADEAU IDEAL POUR NOËL**

DIRECTEMENT DU FABRICANT  
**Robert Arnould**

OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h  
lun. au vend., de 12 h à 18 h  
9250, av. du Parc (angle Chabanel)  
Local 450 Tél. : 387-5495

Pour l'amour de la vie !

ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC et ses associations affiliées

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux !  
Renseignements et dons :

(514) 259-3422 ou 1-800-361-3504

Joyeux Hockey

20% à 50% de rabais sur tous les patins en magasin\*

**Sports ROUSSEAU**

\*Sauf les patins Bauer 5000 et CCM 952.

|  |   |   |  |   |   |
|--|---|---|--|---|---|
| DOLLARD-DES-ORMEAUX<br>387, BOUL. ST-JEAN<br>AU NORD DU BOUL.<br>BRUNSWICK<br>626-7235 | MONTRÉAL<br>387, RUE PAPINEAU<br>CÔTÉ ROSEMONT<br>ET PAPINEAU<br>274-4429 | LAVAL<br>382, BOUL.<br>DES LAURENTIDES<br>AU SUD DE<br>CONCORDE<br>669-2929 | POINTE-AUX-TREMBLES<br>1576, SHERBROOKE EST.<br>ENTRE ST-JEAN-BAPTISTE<br>ET TRICENTENAIRE<br>645-1291 | RIVE-SUD<br>3871, BOUL. TACHÉ<br>PRÈS DE L'HÔPITAL<br>CHARLES-LEMOYNE<br>926-0660 | ST-LAURENT<br>614, BOUL. STE-CROIX<br>FACE AU CÉSEP<br>ST-LAURENT<br>747-6072 |
|--|---|---|--|---|---|

Heures d'ouverture: Lundi à mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00, dimanche de 11h00 à 17h00.  
Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au mercredi 24 décembre 1997. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

## Montréal métro

## De jeunes victimes d'inondations fraternisent

CONWAY DALY  
Presse Canadienne

Des enfants provenant du sud du Manitoba et de la région du Saguenay, au Québec, se sont rencontrés mercredi dans le cadre d'un match de hockey amical au Centre Molson de Montréal, mais hors de la glace, ils ont échangé leurs expériences des désastres naturels ayant dévasté leurs régions respectives.

Les jeunes garçons, venant de La Baie, au Québec, et des communautés de Morris et Saint-Jean, au Manitoba, n'ont pas eu trop de difficulté à se comprendre, même s'ils ne parlent pas la même langue.

Les jeunes Québécois ont pris l'avion jeudi dernier pour le Manitoba, où ils ont vécu dans des familles et fait du tourisme, visitant notamment les localités touchées par les inondations du printemps dernier. Cette semaine, c'était au tour des jeunes Manitobains de visiter le Québec et les deux groupes doivent se rendre aujourd'hui dans la région du Saguenay, dévastée par les inondations de l'été 1996.

C'est donc ce qui a amené Vladimir Bleznuk, 12 ans, de Morris, dans un vestiaire des joueurs du Centre Molson. « Je ne pensais pas que j'aurais la moindre chance d'y jouer, à moins que je développe mon talent et joue dans la Ligue nationale de hockey. Quand j'ai joué contre l'équipe québécoise à Morris, j'ai compté le but gagnant », a-t-il raconté.

Vladimir Bleznuk, un ailier, n'avait aucune difficulté à communiquer avec le gardien de but Danick Thibeault, 12 ans, de La Baie, qui est demeuré chez lui la semaine dernière. Le jeune Thibeault a vécu à Portage la Prairie, au Manitoba, avant de venir s'installer au Québec. « Ça faisait trois ans que je n'avais pas parlé anglais avec quelqu'un et cela m'a permis de pratiquer », a-t-il déclaré.

Cet échange culturel Québec-Manitoba, financé par l'organisme privé Programme d'échange amical sportif Canada, est une nouvelle version d'un programme qui a existé pendant 23 ans au Québec.

« On n'y fait pas de politique », a expliqué Trent Mell, un porte-parole de Montréal.

Luc Robitaille, un joueur des Kings de Los Angeles, est le président d'honneur du programme.

## Six autres millions amputés au budget de la STCUM

Mais les tarifs ne seront pas haussés, promet Ryan

MARTIN PELCHAT

Le conseil de la CUM a approuvé hier soir, au terme d'un acrimonieux débat de trois heures, un amendement au budget de la STCUM qui impose à la société de transport des compressions additionnelles de six millions en 1998.

Malgré un éloquent plaidoyer assorti d'une charge véhémente contre le comité exécutif de la CUM, le président du conseil d'administration de la STCUM, Yves Ryan, a mordu la poussière.

M. Ryan a cependant réitéré son engagement de ne pas hausser les tarifs en 1998 en dépit de cette ponction supplémentaire, qu'il qualifie de « coup de marteau ». Pour trouver six millions, il aurait fallu les augmenter de 3 à 4 %, a-t-il soutenu.

Il ignore cependant encore comment la société, après avoir déjà réduit de 9 millions la contribution des villes dans son budget du 5 novembre, trouvera les six autres millions maintenant exigés et dont dépendait l'équilibre budgétaire de la CUM.

« Voulez-vous qu'on se mette à vendre des autobus, des stations de métro ? a demandé M. Ryan aux membres du comité exécutif. Voulez-vous qu'on se mette à vendre des actifs de la STCUM pour payer l'épicerie ? On n'a pas le droit de dilapider notre patrimoine. »

« On ne demande pas à la STCUM de vendre des chocolats pour boucler son budget ou de hausser les tarifs, a répliqué le maire de Saint-Léonard, Frank Zampino. On leur demande simplement de prendre leurs responsabilités, comme nous les prenons. »

Le directeur général de la STCUM, Jacques Fortin, a souligné que tel qu'énoncé, l'amendement voté hier soir forçait la STCUM non pas à trouver six millions de revenus via les voyageurs, mais bien à d'autres sources, pour l'instant inconnues.

En clair, cela signifie qu'il n'y a pas à identifier une solution dans les jours qui viennent ; la société entreprendra l'année 1998 avec un manque à gagner de six millions qu'elle devra éponger en cours de route. « S'il y a une hausse de l'achalandage, ça va aider », a noté le vice-président du conseil d'administration, Jack Chardidjian.

« Il ne faut pas oublier qu'il y a l'autre question qui n'est pas réglée, soit les montants que la Ville de Montréal s'attend à recevoir de la CUM, donc indirectement de la STCUM, a toutefois averti M. Fortin. Quand on additionne tout ça, ça fait quelque chose comme 30 millions de plus qu'il faut trouver. »

Aux six millions s'ajoute en effet la récupération de 6 % de la masse salariale exigée par Québec, soit 25 millions. Cependant, les grands syndicats de la STCUM ont signé une convention valide jusqu'en l'an 2000. « Disons qu'on va avoir un début d'année plutôt intéressant », a conclu mi-figue mi-raisin M. Fortin.

Le débat d'hier soir a donné lieu à une rude guerre de chiffres entre MM. Ryan et Zampino. La présidente du comité exécutif, Vera Danyluk, a aussi été piquée par les affirmations du président de la STCUM voulant que la CUM n'a pas suffisamment comprimé ses propres dépenses.

Au moment du vote, M. Ryan, qui est maire de Montréal-Nord, n'a pu compter ni sur l'appui de ses confrères de la banlieue, qui ont massivement soutenu la CUM, ni sur la solidarité de chaque membre de son propre conseil d'administration.

Hormis M. Chadirdjian, qui a soutenu M. Ryan malgré le mot d'ordre du chef de son parti, Pierre Bourque, le conseiller Ivon Le Duc a voté avec la CUM, tandis que le troisième membre montréalais du conseil de la STCUM, Achille Polcaro, a cru bon s'absenter au moment du scrutin. Dix-neuf conseillers d'opposition montréalais sur 27 ont appuyé la position de M. Ryan, défaite à la double majorité Montréal-banlieue.

Ce débat a relégué au second plan le sombre discours de Mme Danyluk sur la situation financière de la CUM, qui avait toutes les apparences d'un testament politique. « La CUM est en situation de grave difficulté, et la prochaine étape, à défaut de solutions radicales, sera l'état de crise », a-t-elle lancé.

Comparant la CUM à une « locomotive qui tire un train où trop de voyageurs ne paient pas leur passage », Mme Danyluk en a appelé à l'agrandissement « du cercle des municipalités qui financent les fonctions métropolitaines de la CUM ».

## Déménagement nocturne rue Gilford : les Rockers quitteraient leur repaire

MARCEL LAROCHE

Pendant que trois membres des Rockers sont montrés du doigt pour les meurtres de deux gardiens de prison, ce gang de motards relié aux Hells Angels aurait commencé à désertir en catimini leur forteresse de la rue Gilford.

Des policiers affectés à la surveillance des groupes de motards font un lien direct entre ce mystérieux déménagement effectué dans la nuit de mardi à mercredi et l'implication des Rockers dans les meurtres des agents de la paix à Laval et Montréal.

André Toots  
Tousignant

Selon les confidences de Stéphane Godasse Gagné et Steve Boies, proches des Rockers devenus délateurs, le meurtre de Diane Lavigne survenu le soir du 26 juin, à Laval, et celui de Pierre Rondeau, perpétré le matin du 8 septembre, dans l'est de la métropole, ont été commis par André Toots Tousi-

gnant et Paul Fon-Fon Fontaine, deux recrues des Nomads, le club élite des Hells Angels.

Même si la police connaît l'identité des motards apparemment impliqués dans les meurtres des deux agents de la paix, aucun mandat d'arrestation n'a encore été lancé pour leur capture.

Tousignant, 34 ans, qui a déjà dit à La Presse gagner honorablement sa vie dans le commerce des arachides et Fontaine, 29 ans, se sont volatilisés il y a quelques jours.

Plutôt mal à l'aise que leurs noms se soient retrouvés trop rapidement dans les médias, plusieurs policiers du SPCUM, de la SQ et de Laval affectés à temps plein dans ces dossiers ont préféré s'abstenir de tout commentaire.

« C'est évident que l'enquête a connu des développements importants depuis jeudi dernier, mais il reste encore beaucoup de travail à faire avant que des accusations soient déposées contre ces individus », a indiqué hier policier du SPCUM.

Par ailleurs, les policiers de l'escouade Carcajou ont appris, hier,

qu'il y avait eu pas mal de brouhaha au repaire des Rockers situé au 2885, rue Gilford.

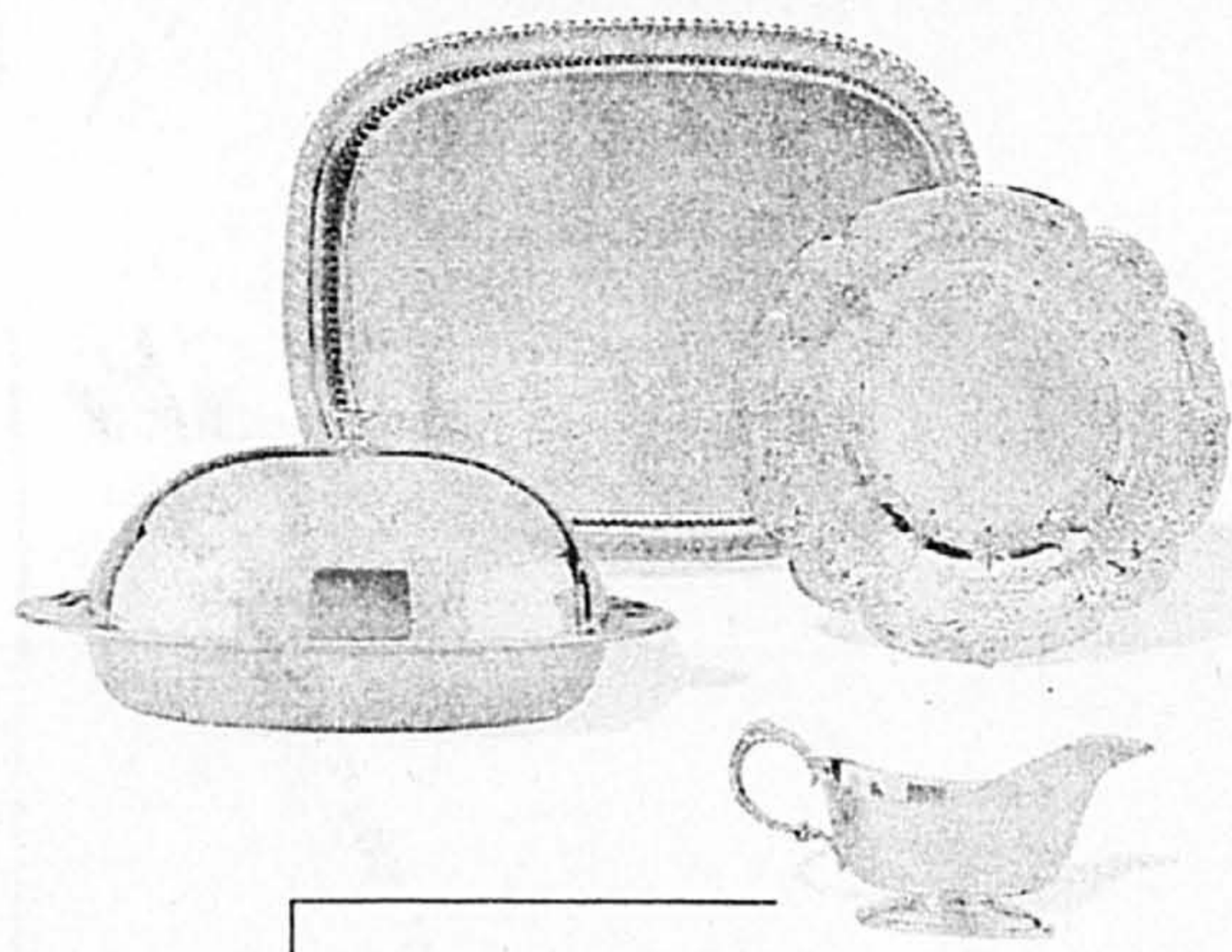
« On nous a dit que les motards avaient déménagé une bonne partie de la nuit de mardi à mercredi, que certaines caméras de surveillance installées à l'extérieur du bunker avaient été retirées, tout comme le drapeau aux couleurs du club flottant habituellement sur le toit de l'immeuble », a laissé savoir un policier de Carcajou.

Lors d'une visite-éclair de La Presse à 16 h 45 hier, il y avait cependant des individus à l'intérieur du local des Rockers.

« Comme vous pouvez le voir, on est encore ici, mais on s'est fait voler notre drapeau », a dit l'un des occupants sorti en trombe du repaire en apercevant les journalistes.

D'autre part, les gardiens de prisons constatent avec soulagement les progrès de l'enquête sur les meurtres de leurs collègues Diane Lavigne et Pierre Rondeau.

Le président du Syndicat des agents de la paix, Réjean Lagarde, espère maintenant que l'enquête policière pourra déterminer les motifs de ces deux assassinats. Les hypothèses vont du contrôle du trafic de la drogue à une tentative de déstabilisation des institutions de sécurité publique en signe de représailles contre les interventions de groupes policiers mis en place pour contrer la guerre dans le monde des motards.

Paul Fon-Fon  
FontaineAndré Toots  
Tousignant

Des plats vraiment appétissants.

Notre collection exclusive d'accessoires de service, vous est offerte en argent sterling ou en plaqué argent. Saucière, 155 \$. Plat pour entrées, couvercle en dôme, 175 \$. Plat creux, 210 \$. Plateau de service ovale, 275 \$. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Courez la chance de gagner un voyage pour deux à Tabiti ou un pendentif avec perle noire de Tabiti. Détails en magasin.

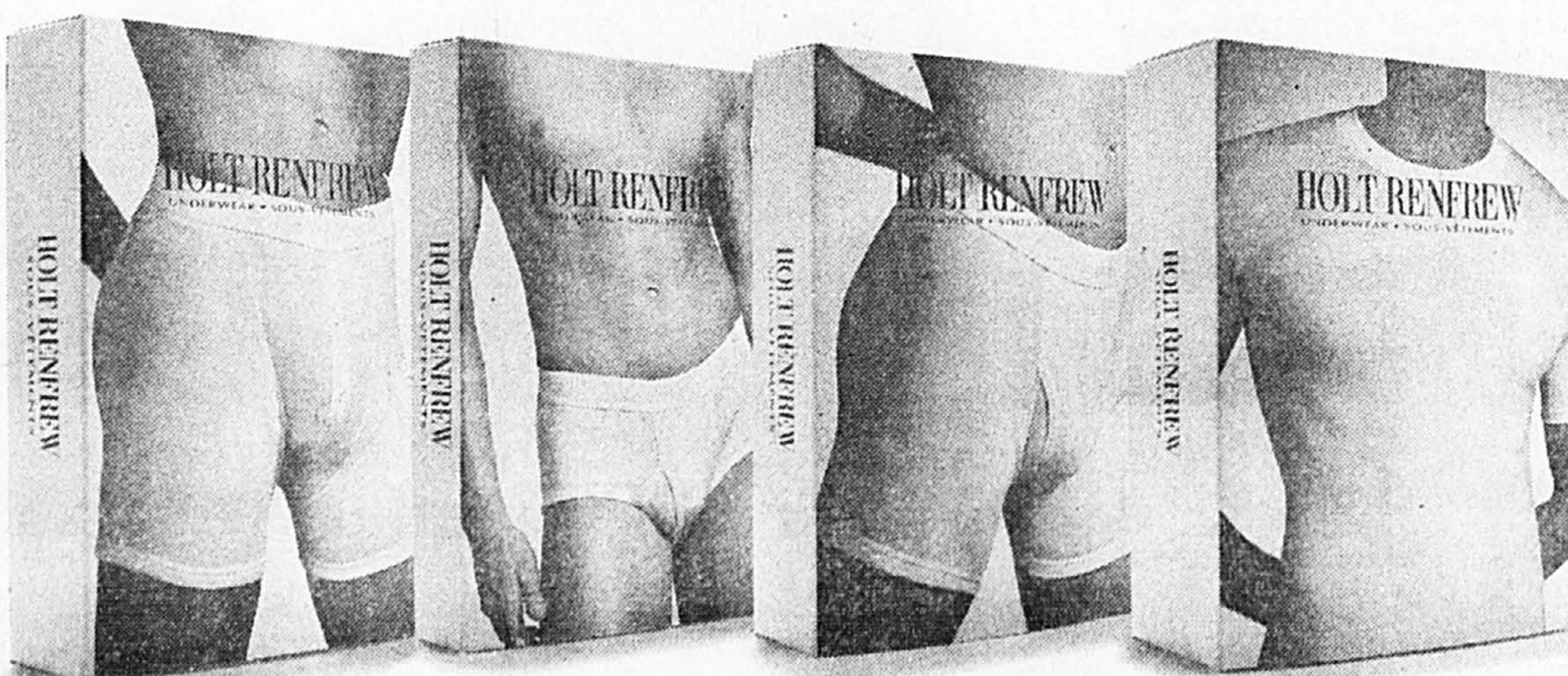


REND TOUTE OCCASION ENCORE PLUS MÉMORABLE

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND  
CARRÉFOUR L'AVAL • PROMENADES ST-BRUNO

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMPOSEZ LE 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

## Primeur! Les sous-vêtements Holt Renfrew pour hommes.

Le caleçon boxer à boutonnage  
15 \$Le caleçon  
8 \$Le caleçon boxer à braguette  
15 \$Le maillot res-de-cou  
10 \$

HOLT RENFREW

MONTRÉAL: rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire, (514) 694-6310

## Le RCM perd un autre élu

GILLES GAUTHIER

Le RCM a perdu un deuxième élu en moins de deux semaines avec la démission, hier, de Michael Applebaum, conseiller municipal de Notre-Dame-de-Grâce, qui estime que cette formation ne va nulle part avec Thérèse Daviau comme éventuel chef et candidate à la mairie.

Selon lui, les événements des dernières semaines ont fait du RCM un parti « fermé et il sera difficile d'avoir d'autres candidats à la direction ».

M. Applebaum, qui avait été élu sous la bannière du Parti des Montréalais de Jérôme Choquette en novembre 1994, était devenu indépendant le 3 avril 1995 et s'était joint au RCM le 4 avril 1997. Il redevient indépendant et sera à l'affût d'un groupe de personnes intelligentes et capables de comprendre ce que veulent les Montréalais.

André Lavallée, qui avait joué un rôle important dans le passage de M. Applebaum au RCM, a quitté cette formation le 27 novembre dernier. Le conseiller de Notre-Dame-de-Grâce déplore aussi le départ du président du RCM, Michel Lemay, du directeur général et d'autres.

Rive-Sud

# Domaine de Rouville : des raisons humanitaires invoquées devant la CPTQ

MARTHA GAGNON

Des citoyens de Saint-Jean-Baptiste invoquent des raisons humanitaires pour demander aujourd'hui à la Commission de protection du territoire agricole de passer l'éponge sur la situation illégale des propriétaires de maisons mobiles du Domaine de Rouville établis depuis des années en zone verte.

Jean Godin et Lucie Audet ont, en effet, déposé un mémoire devant la CPTQ qui tient des audiences à Longueuil pour déterminer quel sera l'avenir du Domaine de Rouville et de ses installations (golf, parc de maisons mobiles et camping).

« La CPTQ doit accorder une exclusion pour les 34 maisons mobiles non autorisées et ce, pour des fins humanitaires. Elle doit considérer que ces propriétaires ont toujours tenu ces lieux propres et ne sont pas directement responsables de la situation », explique M. Godin dans son mémoire.

Le printemps dernier, des résidents de Saint-Jean-Baptiste ont signé une pétition pour réclamer le maintien du parc de maisons mobiles dont une partie est menacée de fermeture.

M. Godin s'oppose toutefois à la demande de la municipalité d'élargir la zone récréotouristique. Selon lui, « on ignore les impacts que peut avoir une telle demande sur la circulation et autres domaines. Il faut aussi maintenir l'équilibre entre l'agriculture et le développement. L'ampleur de la demande exige une évaluation attentive. On ne sait pas quels coûts supplémentaires engendreraient pour la municipalité un nouveau développement. »

À la demande de la MRC Rouville, la municipalité a, pour sa part, modifié sa requête initiale. Elle demande l'autorisation de développer un parc récréotouristique sur 114 hectares situés en zone agricole au lieu d'une exclusion.

Une différence importante puisque dans le cas d'une exclusion, le territoire n'est plus sous la juridiction de la CPTQ, ce qui rend les exigences encore plus grandes pour obtenir une telle autorisation.

La demande de Saint-Jean-Baptiste vise l'agrandissement du terrain de camping, l'ajout d'une cinquantaine de maisons mobiles et l'exploitation d'un parcours de golf de neuf trous actuellement interdits.

# Gel de taxes à Boucherville et baisse d'évaluation à Candiac

La mairesse de Boucherville, Francine Gadbois, a déposé un budget de 48,3 millions où le gel de l'impôt foncier est maintenu.

Selon elle, les employés ont contribué grandement aux compressions. La masse salariale passera de 14,5 millions en 97 à 13,8 millions en 98.

Candiac

Par ailleurs, à Candiac, le conseil municipal a adopté un budget de 18,5 millions qui représente une réduction de 4,5 % par rapport à 1997.

Le maire André J. Côté affirme que son administration est parvenue à « préserver la capacité de payer du citoyen ».

La baisse du rôle d'évaluation entraîne une diminution du compte de taxes chez certains propriétaires et une augmentation inférieure à 100 \$ chez d'autres. La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale sera de 121 631 \$ au lieu de 124 861 \$ en 97.

L'impôt demeure donc à 0,796 \$ par 100 \$ d'évaluation. Selon Mme Gadbois, la Ville, malgré la facture de Québec de près de deux millions, n'aura pas recours aux surplus accumulés pour joindre les deux bouts. En 1997, le budget était de 47,8 millions.

Autre bonne nouvelle, la taxe sur les ordures est réduite de 17 \$ par logement.

« Les contribuables profitent donc de l'économie réalisée par le retrait d'une collecte durant la période hivernale, a précisé Mme Gadbois. On applique le principe de l'utilisateur-payeur en retournant l'argent dans la poche des citoyens. »

La mairesse affirme que la réduction de la dette demeure prioritaire. « Notre administration aura, durant son mandat, diminué la dette de 102 millions à 91 millions. Nous n'empruntons plus pour payer les dépenses courantes », souligne donc Mme Gadbois.

Il y a une légère diminution du tarif de taxation pour le transport en commun et une baisse de 15 \$ par résidence pour les ordures.

POLO  RALPH LAUREN

# SOLDE

JUSQU'À 30 % DE RABAIS

sur une sélection de vêtements  
automne-hiver  
pour hommes, femmes et garçons  
et accessoires

## LA BOUTIQUE POLO

MONTRÉAL - 1290, RUE SHERBROOKE OUEST (514) 288-3988

**LES PLUS BEAUX VÊTEMENTS POUR JOUER DEHORS!**



**HORS LA LOI**

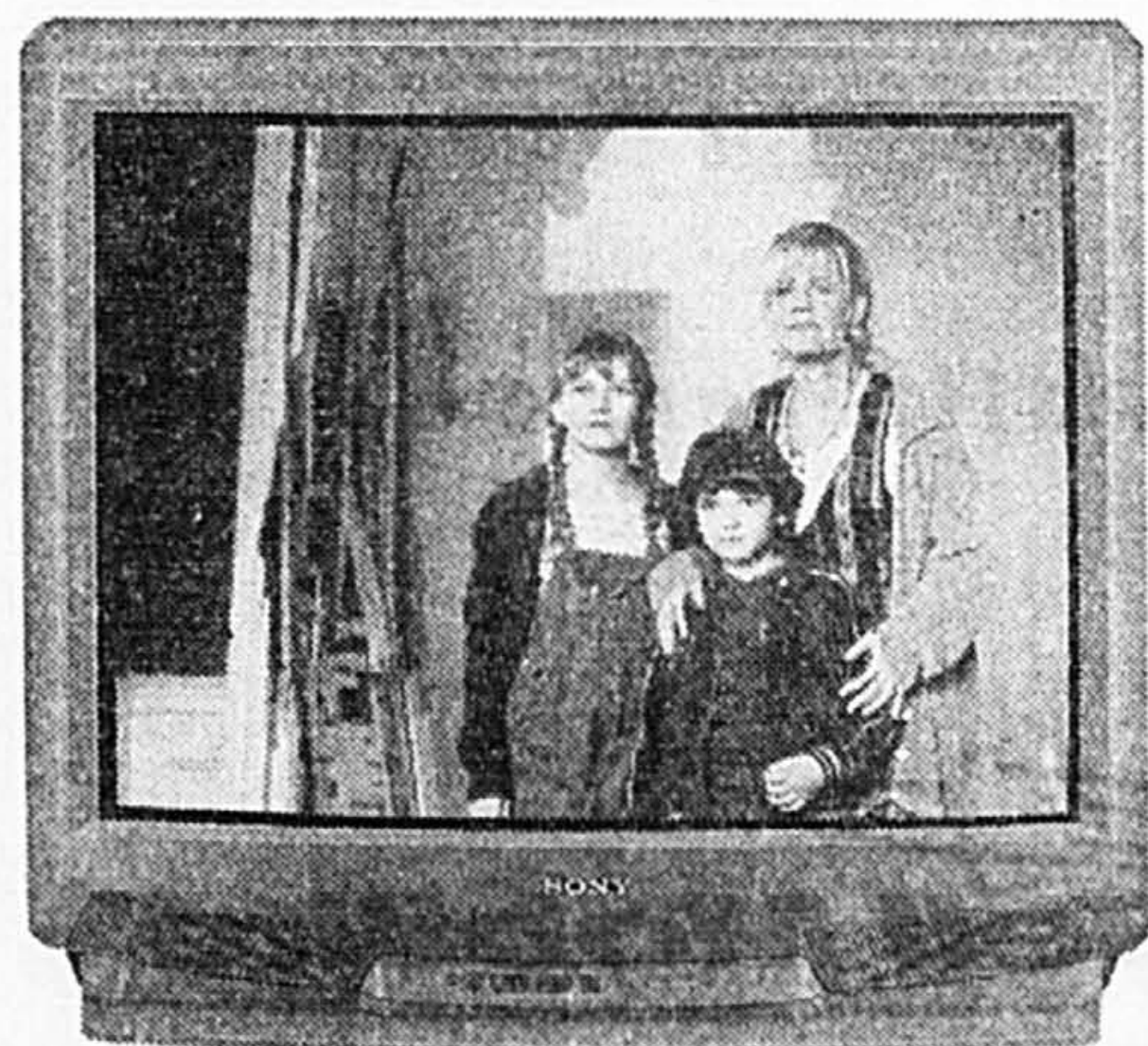
**MANTEAUX** de planche à neige isolés de Thinsulate avec ajustements au bas. Couleurs : rouge, jaune, bleu. **239<sup>99</sup>\$**

**PANTALONS** avec renforcements de nylon, Thinsulate aux fesses et aux genoux. **199<sup>99</sup>\$**

**André Lalonde Sports**  
MEILLEURS PRIX! GARANTIE!

**MAINTENANT 5 MAGASINS POUR VOUS SERVIR**

|  |  |  |   |  |
|--|--|--|---|--|
| <b>LAVAL</b><br>3900, Autoroute 440 O.<br>(514) 682-5222 | <b>REPENTIGNY</b><br>256, Notre-Dame<br>(514) 582-1123 | <b>JOLIETTE</b><br>20, Place Bourget<br>(514) 759-7152 | <b>TROIS-RIVIÈRES O.</b><br>4520, boul. Royal<br>(819) 373-2622 | <b>BROSSARD</b><br>7250 boul. Taschereau<br>Tél.: 923-2429 |
|--|--|--|---|--|



## Mes beaux Sony, Rois du salon!

C'est le temps des Fêtes... et des cadeaux. Faites-vous plaisir: un magnifique téléviseur de 32" et un magnéto VHS de Sony. Et pour Noël, laissez-nous vous offrir la base. Après tout, recevoir fait aussi plaisir! Joyeuses Fêtes!



Livraison, installation gratuites.  
Nouvelle salle d'écoute McIntosh. Ouvert le dimanche.

**SONY.**

Tube image SuperTrinitron 32".  
Filtre peigne numérique 3D pour éliminer la distorsion. Jeux d'entrées AV stéréo et S-video.  
KV32S22

**1299\$**

En prime  
Base incluse

VCR à têtes stéréo hi-fi  
SLV-675

**329\$**

Depuis 1936  
**Fillion**  
électronique

« On connaît la musique. »

# Mario Simard vide son sac ; la panique s'installe chez les enquêteurs

ROLLANDE PARENT

Presse Canadienne

L'enquêteur Bernard Arsenault a expliqué, hier, devant la commission Poitras, qui enquête sur la Sûreté du Québec, pourquoi des enquêteurs de ce corps policier ont commencé à paniquer quand ils ont su que leur collègue Mario Simard avait vidé son sac auprès des enquêteurs internes.

Le 14 septembre 1995, Mario Simard a reconnu s'être parjuré à deux reprises dans le procès Matticks, lors d'une rencontre avec les enquêteurs chargés de faire la lumière sur les bavures commises au cours du procès Matticks, bavures qui ont entraîné l'arrêt des procédures, après une centaine de jours.

M. Simard a confié aux enquêteurs internes qu'il avait menti à deux reprises à la cour, à la demande des enquêteurs Pierre Duclos et Lucien Landry, chargés du dossier Matticks.

« Duclos et Landry lui ont dit (à Simard) : ' Si tu ne fais pas ça, il y a des têtes de policiers qui vont tomber », a relaté l'enquêteur Arsenault.

Simard a prétendu au procès des Matticks qu'il avait trouvé des documents incriminants pour les Matticks lors d'une perquisition. Les documents en question reliaient les conteneurs de haschisch au clan

Matticks, condition essentielle pour obtenir la condamnation des sept membres du clan Matticks.

Toujours sous la pression du duo Duclos et Landry, M. Simard a juré en cour qu'il avait fait des photocopies des documents incriminants et que ceux-ci s'étaient probablement retrouvés par erreur parmi ceux saisis.



Enquête sur la SQ

Ce second parjure, selon M. Arsenault, visait à faire valoir l'hypothèse d'une erreur de photocopies et à écarter celle de la fabrication volontaire de preuves.

Mais M. Simard a finalement avoué aux enquêteurs internes qu'il avait menti au procès, ce qui leur fournissait la confirmation de ce dont ils se doutaient, c'est-à-dire que « les parjures avaient pour but de cacher le plantage », a dit M. Arsenault.

Dès que les Duclos, Landry et compagnie ont su que M. Simard avait décidé de se mettre à table et

de vider son sac, le téléavertisseur de ce dernier ainsi que son répondeur téléphonique n'ont pas dérangés.

Jean Gaboury, de la répression du banditisme, et Tony Cannavino, du crime organisé et délégué syndical, notamment, ont tenté de rejoindre M. Simard.

Ils disaient vouloir l'aider, mais ils cherchaient en fait à connaître la nature des aveux faits et à évaluer l'étendue des dommages pour eux, a soutenu M. Arsenault.

Surtout que cinq à six policiers impliqués dans le dossier Matticks, notamment Pierre Duclos et Lucien Landry, avaient tenu une rencontre quelques semaines auparavant pour établir une stratégie face à l'enquête interne. Comme Mario Simard avait assisté à cette rencontre, les autres policiers craignaient qu'il en ait dévoilé le contenu aux enquêteurs internes, ou pire, qu'il ait enregistré leurs propos, a raconté M. Arsenault.

Selon ce que lui a confié M. Simard, les policiers avaient établi ce jour-là « les mesures à prendre pour empêcher d'être accusés au criminel relativement au plantage dans Matticks ».

M. Arsenault, qui a perdu son statut de policier en octobre 1996 pour manque de loyauté envers l'organisation policière, poursuit son témoignage aujourd'hui.

**eccetera & co.**

1978 - 1998

**Il est maintenant temps pour la seconde priorité dans votre vie... votre garde-robe.**

**SOLDE**  
**30 % à 50 %**

**BOSS**  
HUGO BOSS

CANALI

Joop!

Reporter

Hé ! Ne manquez pas cette vente !

1440, rue Peel

Tél. : (514) 845-9181/9182  
entre Ste-Catherine et de Maisonneuve



## Offrez-vous un petit quelque chose.



Voici le StarTAC<sup>MC</sup> 6000e, le plus petit téléphone mobile au monde. L'envie sera grande de vous offrir un petit cadeau à Noël.

StarTAC 6000e de Motorola

Seulement

**149\$\***

Le StarTAC 6000e se glisse comme un charme dans la poche de votre chemise ou se porte discrètement à la ceinture. Venez le découvrir chez Bell Mobilité, le Royaume des grands.

1 888 4MOBILE  
www.bellmobilité.ca



\*En vigueur jusqu'au 31 décembre ou jusqu'à épuisement des stocks, dans le cadre de certains forfaits, sous réserve de signature ou de prolongation de contrat, pour une durée minimum de 12 mois. Taxes, options additionnelles et autres frais (activation, accès annuel au réseau, interurbain, itinérance et temps d'antenne) en sus. Sous réserve de certaines conditions, d'approbation de crédit et de modification sans préavis. Détails en magasin.

la différence est là<sup>MC</sup>

**Bell Mobilité**

**AGENTS AGRÉÉS**

**Blainville**  
Centre de Téléphone Mobile  
Tél. : (514) 433-0228  
**Candiac**  
Mobicell  
Tél. : (514) 444-3658  
**Chomedey**  
Boutique Cellulaire  
Tél. : (514) 686-6959  
Métro Com Canada  
Tél. : (514) 687-4000

**Dollard-des-Ormeaux**  
Centre de Téléphone Mobile  
Tél. : (514) 626-8888  
**Dorion**  
La Boutique Électronique  
Tél. : (514) 424-1416  
**Dorval**  
J.D. Mobilité inc.  
Tél. : (514) 946-0511  
**Joliette**  
Boutique du Téléphone inc.  
Tél. : (514) 752-5030

**Lafontaine**  
Cosat  
Tél. : (514) 431-5122  
**L'Assomption**  
Servitel Communication  
Tél. : (514) 589-1200  
**Laval**  
Centre de Téléphone Mobile  
Auteuil  
Tél. : (514) 628-9366  
**Cellular One**  
Tél. : (514) 667-1177

**Longueuil**  
Slimtel  
Tél. : (514) 463-0565  
**Triacomm**  
Tél. : (514) 928-2244  
**Montréal**  
ABCO Télécom  
Tél. : (514) 389-8900  
C.B.C.I Télécom  
Tél. : (514) 748-5224  
C-Boss Communications  
Tél. : (514) 990-9899

**Communication Idéale**  
Montréal-Est  
Tél. : (514) 645-4455  
**Location G.E.**  
Tél. : (514) 891-0008  
**Télécentre Québec**  
Tél. : (514) 485-5222  
**Rosemère**  
Centre de Téléphone Mobile  
Tél. : (514) 979-3838  
**Shawinigan**  
Reynolds Radio inc.  
Tél. : (819) 539-1992

**Sherbrooke**  
Audiotec  
Tél. : (819) 562-9262  
**Gobeil et Filles inc.**  
Tél. : (819) 563-0406  
**Sainte-Agathe-des-Monts**  
Autoradios C.V.L. inc.  
Tél. : (819) 326-2006  
**St-Eustache**  
Communications J.D.  
Tél. : (514) 974-7444  
**St-Jérôme**  
Cosat  
Carrefour du Nord  
Tél. : (514) 431-2856

**St-Léonard**  
Carucell  
Tél. : (514) 324-0000  
**Terrebonne**  
Boutique Cellulaire  
Galeries de Terrebonne  
Tél. : (514) 964-0828  
**Tracy**  
Radio Michel inc.  
Tél. : (514) 746-7777  
**Verdun**  
Citicell  
Tél. : (514) 762-2000

**Ville Mercier**  
Distribution  
Réjean Mailloux inc.  
Tél. : (514) 951-0446  
**Ville St-Laurent**  
J.G. Communication Itée  
Tél. : (514) 956-8885  
**Lazer Auto**  
Tél. : (514) 334-4785  
**Westmount**  
Future Connection  
Tél. : (514) 369-1222

Battery Plus

Bell Téléboutique



FUTURE SHOP

FUTURE SHOP

SEARS

STEREO



Zellers